

2006s-01

**La performance économique
du Québec :
constats et défis (II)**

Marcel Boyer

Série Scientifique
Scientific Series

Montréal
Janvier 2006

© 2006 *Marcel Boyer*. Tous droits réservés. *All rights reserved*. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.
Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les organisations-partenaires / The Partner Organizations

PARTENAIRE MAJEUR

- . Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

PARTENAIRES

- . Alcan inc.
- . Banque du Canada
- . Banque Laurentienne du Canada
- . Banque Nationale du Canada
- . Banque Royale du Canada
- . Bell Canada
- . BMO Groupe financier
- . Bombardier
- . Bourse de Montréal
- . Caisse de dépôt et placement du Québec
- . Fédération des caisses Desjardins du Québec
- . GazMétro
- . Hydro-Québec
- . Industrie Canada
- . Ministère des Finances du Québec
- . Pratt & Whitney Canada
- . Raymond Chabot Grant Thornton
- . Ville de Montréal

- . École Polytechnique de Montréal
- . HEC Montréal
- . Université Concordia
- . Université de Montréal
- . Université du Québec
- . Université du Québec à Montréal
- . Université Laval
- . Université McGill
- . Université de Sherbrooke

ASSOCIÉ À :

- . Institut de Finance Mathématique de Montréal (IFM²)
- . Laboratoires universitaires Bell Canada
- . Réseau de calcul et de modélisation mathématique [RCM²]
- . Réseau de centres d'excellence MITACS (Les mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes)

Les cahiers de la série scientifique (CS) visent à rendre accessibles des résultats de recherche effectuée au CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont écrits dans le style des publications scientifiques. Les idées et les opinions émises sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires.

This paper presents research carried out at CIRANO and aims at encouraging discussion and comment. The observations and viewpoints expressed are the sole responsibility of the authors. They do not necessarily represent positions of CIRANO or its partners.

ISSN 1198-8177

La performance économique du Québec : constats et défis (II)^{*}

Marcel Boyer[†]

Résumé / Abstract

Afin de caractériser la performance économique du Québec depuis 25 ans, quelque vingt indicateurs statistiques sont présentés. Malgré la présence de secteurs en plein développement, la performance économique globale du Québec traîne dangereusement derrière celle du reste du Canada et des États-Unis. Plusieurs défis devront être relevés. Nous sommes d'une certaine manière condamnés à être plus efficaces et plus innovateurs que nos principaux concurrents et partenaires afin de renverser la tendance actuelle vers la marginalité. Cette véritable nouvelle révolution tranquille devrait incarner les mêmes principes sociaux-démocrates que ceux qui ont présidé à l'avènement du Québec moderne mais s'appuyer sur des moyens, modalités et politiques radicalement différents, i.e. implémenter une social-démocratie concurrentielle.

Mots clés : indicateurs de performance, social-démocratie concurrentielle

To characterize the performance of the Québec economy over the last quarter century, some twenty statistical indicators are presented. In spite of some strong sectors, the global economic performance of Québec has been significantly lower than that of the rest of Canada and the United States. Many challenges are confronting us. We are in a certain sense condemned to be more efficient and more innovative than our main competitors and partners in order to reverse the current trend towards marginality. A new quiet revolution is necessary; it must reaffirm the social democratic goals and principles that have become synonymous with modern Québec but proceed with a radically different set of ways, means and policies, that is, implement a competitive social democracy.

Keywords: *performance indicators, competitive social-democracy*

^{*} Version revue et augmentée du Rapport Bourgogne CIRANO 2001RB-01, février 2001.

[†] Professeur, titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle, Département de sciences économiques, Université de Montréal, Fellow du CIRANO, du CIREQ et du C.D. HOWE.

Courriel : marcel.boyer@cirano.qc.ca

*Ce rapport sur la performance économique du Québec depuis près d'un quart de siècle
fait suite à la publication de mon Rapport Bourgogne CIRANO de février 2001*

disponible à l'adresse électronique suivante

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2001RB-01.pdf>

Le présent rapport met à jour et complète le précédent rapport.

*Il se veut également un répertoire de données objectives sur la performance économique du
Québec dont chacun pourra se servir pour interpréter cette performance.*

*Dans ce genre de travail, il faut faire des choix quant à la nature des données présentées. J'ai
voulu ici me concentrer sur l'évolution de la performance comme telle et non sur l'évolution du
«bilan» du Québec qui devrait comprendre entre autres des données sur l'évolution des actifs
publics et privés, sur la dette¹, sur la taxation et sur la distribution des revenus ou de la richesse.*

*Les diverses séries statistiques retenues ici sont celles qui à mon avis témoignent le mieux et de
façon particulièrement révélatrice de la performance économique du Québec
au cours des vingt-cinq dernières années.*

*À ce titre, elles sont colligées ici pour être mises à la disposition de tous. Chacun pourra être
d'accord avec la lecture que j'en fais ou en faire une lecture différente. Cela favorisera à la fois
un meilleur débat sur les enjeux qui nous interpellent à ce moment-ci de notre histoire collective
et une meilleure perception des exigences que nous impose la poursuite d'un mieux-être
collectif, tant pour les générations actuelles que pour les générations futures.*

¹ Le lecteur intéressé pourra consulter le Rapport Bourgogne de Marcelin Joanis et Claude Montmarquette, « La problématique de la dette publique au Québec : causes, conséquences, solutions » (septembre 2005), disponible sur le site du CIRANO à l'adresse <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2005RB-06.pdf>

NOTES BIOGRAPHIQUES : MARCEL BOYER
(<http://www.cirano.qc.ca/~boyerm>)

Marcel Boyer (M.Sc. et Ph.D. en économie, Carnegie-Mellon University; M.A. en économie, Université de Montréal) est titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Il est également C.D. Howe Scholar in Economic Policy du C.D. Howe Institute ainsi qu'un Fellow du CIRANO et du CIREQ. Il a été Président de l'Association Canadienne d'Économie et Président de la Société Canadienne de Science Économique, Vice-président et directeur scientifique puis Président-directeur général du CIRANO, membre du Board of Directors du National Bureau of Economic Research (NBER), du Conseil National de la Statistique du Canada, du Comité de gestion des Laboratoires universitaires Bell, du CA du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), du CA de l'Institut de finance mathématique de Montréal (IFM2), et Président du Conseil du Réseau de Calcul et de Modélisation Mathématique (RCM₂). Il est présentement membre du Comité exécutif de l'Association canadienne droit-économie (CLEA) et membre du CA de l'Agence des partenariats public-privé du Québec (PPP-Q). Marcel Boyer a reçu plusieurs prix d'excellence dont l'Alexander-Henderson Award (CMU 1971), l'Endowment-for-the-future Distinguished Scholar Award (Univ. of Alberta 1988), le Prix Marcel-Dagenais (SCSE 1985), le Prix Marcel-Vincent (ACFAS 2002), et la Médaille Guillaume-Budé du Collège de France (2005). Il est membre élu (1992) de la Société Royale du Canada (SRC - Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada).

Il est l'auteur de plus de 190 articles scientifiques, rapports publics et cahiers scientifiques. Ses recherches présentes portent sur: la flexibilité et options réelles; les organisations, la technologie et la concurrence stratégique; les incitations, l'information incomplète et l'incertitude; l'économie du droit. Il a agi comme économiste expert auprès de nombreuses grandes entreprises et plusieurs organismes gouvernementaux, tant au Canada qu'à l'étranger sur des sujets tels que les droits d'auteur, la politique de la concurrence, les négociations salariales, l'évaluation et le choix des investissements stratégiques, les litiges contractuels, les politiques de développement, la réforme des institutions municipales, le partage des coûts et la tarification des infrastructures communes, les partenariats public-privé, la gestion des risques, la dé-réglementation, etc., ce qui l'a amené à témoigner à plusieurs reprises devant divers comités et tribunaux administratifs.

Dans mon Rapport Bourgogne de février 2001, j'écrivais :

« Les problèmes socio-économiques qui affligent le Québec, entre autres aux chapitres des services de santé, de l'enseignement collégial et universitaire, de la R&D industrielle, du soutien aux industries culturelles, du développement des activités récréatives et du maintien d'équipes de sport professionnel sont des phénomènes interreliés qui découlent en bonne partie de la sous-performance *relative* du Québec en termes de croissance, de développement économique et de création d'emploi. Nous verrons que cette sous-performance du Québec dure depuis près de vingt ans et qu'elle s'est sensiblement accentuée depuis le début des années quatre-vingt-dix.

Malgré une croissance économique réelle de près de 2,1% par an depuis le début des années quatre-vingts, la situation relative du Québec se dégrade et il deviendra de plus en plus difficile, voire impossible, pour le Québec de maintenir des services économiques et sociaux de qualité comparable à celle que peuvent et pourront s'offrir ses partenaires économiques immédiats que sont le reste du Canada (ROC) et les États-Unis. Nous sommes en train de préparer des jours difficiles pour nos enfants. Il est temps de sonner l'alarme. Un coup de barre vigoureux s'impose : Le Québec a un urgent besoin d'une véritable nouvelle révolution tranquille et le temps presse. »

Nous verrons ici que la situation s'est quelque peu améliorée depuis mais pas de manière significative. Le constat principal exprimé ci-dessus reste valide. J'essaierai par ailleurs d'être plus précis quant aux grands traits de ce que pourrait être cette **nouvelle révolution tranquille** à laquelle j'avais fait allusion dans mon rapport de février 2001.

LA PERFORMANCE RELATIVE DU QUÉBEC

Avant de présenter les principaux éléments de ce que pourrait être cette nouvelle révolution des idées et mentalités, il est nécessaire de bien documenter l'évolution économique du Québec du dernier quart de siècle. Les **20 faits** caractéristiques suivants devraient être suffisants pour convaincre non seulement les décideurs politiques, économiques et sociaux mais aussi l'ensemble des citoyens du Québec qu'il est temps et même urgent d'agir.

Les faits.

1. De 1981 à 2004, le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB²) réel québécois (tableau 1A) s'est élevé à 2,4% comparativement à 3,0% dans le reste du Canada. Ceci représente une augmentation du PIB réel de 70,9% au Québec et une augmentation de 96,3% dans le ROC.

De 1981 à 1999, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel, le produit intérieur brut réel qui est une mesure généralement reconnue de la santé économique et de la création de richesse d'une société, a été de 2,2% au Québec comparativement à 2,9% dans le reste du Canada (ROC). En d'autres termes, le PIB réel a augmenté de 48,9% au Québec et de 67,5% au ROC durant cette période. Le PIB réel québécois qui représentait 23,4% du PIB canadien au début des années quatre-vingts n'en représente plus en 1999 que 21,4%.

Sur la période plus récente, soit de 1999 à 2004, la variation annuelle moyenne du PIB réel s'est établie à 2,8% au Québec comparativement à 3,2% dans le reste du Canada. Le PIB réel québécois a ainsi augmenté de 14,8% tandis que celui du ROC a augmenté de 17,1%. Le PIB réel québécois ne représentait plus en 2004 que 21,0% du PIB réel canadien soit une

² Le PIB réel est une mesure agrégée communément acceptée de l'activité économique d'un pays ou d'une région. Il mesure la valeur de l'ensemble des biens et services produits par le pays ou la région. Il y a deux façons de mesurer le PIB : en termes de revenus ou en termes de dépenses. Les estimations en termes de revenus montrent les revenus des facteurs afférents au travail et au capital qui sont générés dans le cadre du processus de production. Les salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail, qui représentent plus de la moitié du PIB, constituent la source la plus importante de revenus des facteurs. Les autres composantes des revenus sont les bénéfices des sociétés avant impôts, les intérêts et revenus divers de placements, les revenus nets des exploitants agricoles, les revenus nets des entreprises non agricoles non constituées en société (y compris les loyers) et l'ajustement de la valeur des stocks. Ensemble, ces six agrégats, majorés des impôts moins les subventions sur les facteurs de production, donnent le produit intérieur net aux prix de base. Le PIB aux prix du marché se calcule en ajoutant les impôts moins les subventions sur les produits, ainsi que les provisions pour consommation de capital et la moitié de la divergence statistique avec l'évaluation du PIB en termes de dépenses. Dans le cas de l'estimation en termes de dépenses, le PIB est ventilé selon les catégories d'achats finals de biens et de services. Les dépenses personnelles en biens et services de consommation, qui représentent près de 60 % du PIB, forment la première composante et constituent l'agrégat le plus important. La deuxième composante est constituée des dépenses courantes des administrations publiques en biens et services. Les dépenses d'investissement des entreprises et des administrations publiques forment la troisième composante. La somme de ces trois composantes constitue ce qu'on appelle la demande intérieure finale. Pour passer de cette dernière au PIB, il faut ajouter la valeur de la variation matérielle des stocks et les exportations de biens et de services et soustraire les importations de biens et de services et la moitié de la divergence statistique. Pour que les biens et les services ne soient pas comptés en double, le PIB n'englobe que les biens et services finaux – et n'englobe donc pas ceux qui servent à fabriquer un autre produit. Par exemple, le PIB ne tiendrait pas compte du blé utilisé pour faire du pain, mais du pain seulement.

diminution de 2,4 points de pourcentage par rapport à 1981 et de 0,4 points par rapport à 1999.

Au cours de la décennie 1990-99, le taux de croissance annuel moyen du PIB a été de 2,3% au Québec par rapport à 2,8% au ROC. À ce rythme, le PIB réel du Québec augmentera en 25 ans (une génération) de 74,8% alors que le PIB réel du ROC augmentera de 100,8%.

Le taux de croissance annuel moyen du PIB pour la période de 1999-2004, s'élève à 2,8% au Québec et à 3,2% dans le reste du Canada. En gardant cette cadence, le PIB du Québec aura augmenté de 99,5% en 2029 par rapport à 2004 (25 ans). Dans le reste du Canada, le PIB aura augmenté de 120,4% sur la même période. L'économie du Québec (PIB réel) ne représentera plus alors que 19,4% de l'économie canadienne.

2. L'évolution du PIB par habitant suit une tendance fort différente (tableau 1B). En effet, si le PIB réel du Québec croît plus lentement que celui du Canada ou du ROC, il en est de même pour la population. Le PIB par habitant est le ratio du PIB réel sur la population. Le fait que la population du Québec ait crû plus lentement que celle du ROC fait en sorte que le PIB réel par habitant au Québec suit à toutes fins utiles la même tendance que celle du PIB par habitant du ROC : une augmentation de 48,6% au Québec comparativement à 46,9% au ROC entre 1981 et 2004. Sur la période plus récente de 2000 à 2004 (quatre ans), nous observons une augmentation du PIB réel par habitant de 7,5% au Québec par rapport à 6,3% au ROC. Sur la période plus récente de 2002 à 2004 (deux dernières années), nous observons une augmentation du PIB réel par habitant de 2,9% au Québec par rapport à 4,1% au ROC.
3. Le PIB réel par habitant du Québec était de 21 248\$ en 1981 (en dollars constants de 1997), soit 88,8% du PIB réel par habitant du Canada dans son ensemble et 85,3% de celui du ROC. Ces pourcentages n'ont pratiquement pas changé en 25 ans. Ils étaient de 89,1% et de 86,2% en 2004. Le fait que le Québec n'arrive pas à faire en sorte que son PIB réel par habitant converge vers celui du ROC implique que le fossé en termes réels s'accroît. Ainsi, la différence entre le PIB réel par habitant au Québec et celui du ROC a augmenté, en dollars constants, de 3 641\$ en 1981 à 5 070\$ en 2000 et à 5 048\$ en 2004, une augmentation de 38,6% pour l'ensemble de la période (1981-2004). Pour une famille de 4 personnes, la différence est passée de 14 564\$ en 1981 à 20 192\$ en 2004, toujours en termes réels.

4. Pour bien interpréter l'évolution du PIB par habitant, il faut faire preuve d'une bonne dose de prudence. Le niveau de PIB réel par habitant dépend de plusieurs facteurs tels que la portion de la population en âge de travailler, le pourcentage d'entre eux qui occupe un emploi, le nombre d'heures travaillées et la productivité du travail, ce qui rend son interprétation un peu délicate. Nous avons vu que l'évolution du PIB réel par habitant évolue sensiblement de la même façon au Québec et au ROC, et ce depuis 1981. Toutefois, un examen plus attentif laisse voir des variations importantes entre le Québec et le ROC au niveau des éléments constituant le PIB par habitant.
5. En effet, les tableaux 2A, 2B et 2C révèlent des faits troublants. L'importance de la population québécoise de 15 ans et moins est en chute depuis plusieurs années, passant de 1 408 000 en 1981 (21,5% de la population totale) à 1 273 000 en 2004 (16,9% de la population totale), une baisse de près de 10% (Tableau 2C). Les mêmes données pour le ROC montre une augmentation de 8,0% du nombre de jeunes dans cette catégorie (tableau 2B). La perte de 135 000 jeunes de 1981 à 2004 bien que significative s'est ajoutée à une perte de près de 400 000 jeunes entre 1971 et 1981, pour un total de 527 000 ou une baisse de 37,6%. Le ROC a perdu sur la même période 177 000 jeunes de 15 ans et moins, soit 3,8%.
6. La population québécoise en âge de travailler, les 15 à 64 ans, est passée de 3 919 000 en 1971 à 4 567 000 en 1981 et à 5 247 000 en 2004, soit des accroissements de 16,5% (1971-1981), de 14,9% (1981-2004) et de 33,9% (1971-2004). Les accroissements des 15-64 ans au ROC ont été comparativement de 25,3% (1971-1981), de 36,4% (1981-2004), et 70,9% (1971-2004). Au sein de ce groupe d'âge, on observe au Québec une baisse de 4,1% des 15-44 ans et une hausse de 65,1% des 45-64 ans entre 1981 et 2004. Entre 1981 et 2004, on observe au ROC une hausse des 15-44 ans de 20,2% et une hausse de 78,2% des 45-64 ans. Ainsi, les données sur le PIB par habitant (tableau 1B) cache une réalité fort complexe et fort troublante: la faible croissance de la population en âge de travailler aura des conséquences négatives importantes sur la croissance économique.
7. Des tableaux 1A, 1B, 2A, 2B et 2C, il faut retenir que le Québec a connu une performance globale décevante depuis 1981 mais qu'il a pu, à cause de la faible croissance de sa population, maintenir son PIB par habitant au niveau de celui du ROC (et même l'améliorer légèrement). Cela implique que la différence en termes réels entre la valeur de la production

totale de biens et services (PIB) par ménage de quatre personnes entre le ROC et le Québec a augmenté de 5 628\$ (de 14 564\$ à 20 192\$) ou 38,6% entre 1981 et 2004. Dans la mesure où le coût total des biens et services publics et sociaux comprend à qualité donnée un part fixe non négligeable, on peut s'attendre à ce que le Québec rencontre des difficultés croissantes à maintenir la même qualité de biens et services publics et sociaux que celle que le ROC pourra s'offrir.

8. En termes de création d'emplois (tableaux 3A, 3B, 3C, 3D et 3E), on observe que le nombre total d'emplois a augmenté au Québec de 568 000 de 1981 à 1999, soit une croissance de 20,4% pour l'ensemble de cette période de 18 ans. Cette performance qui peut paraître très favorable doit être comparée à celles de nos voisins immédiats que sont le ROC et les États-Unis. Le ROC a créé durant cette période 2 666 000 emplois, une croissance de 31,3% et les États-Unis ont créé 33 092 000, une croissance de 33,0%. Pour la période 1990-99, le nombre d'emplois a augmenté de 6,9% au Québec, de 12,4% au ROC et de 12,4% également aux États-Unis.

Pour la période de 1981-2004, le nombre total d'emplois au Québec a augmenté de 915 000, une croissance de 32,8%. Une fois encore, cette augmentation peut paraître favorable; toutefois au cours de cette même période, 3 737 000 emplois ont été créés au ROC, soit une augmentation de 43,9% tandis que les États-Unis ont créé 38 848 000 emplois soit une augmentation de 38,7%. De 1990 à 2004, les emplois ont augmenté de 18,0% au Québec, de 23,1% dans le ROC et de 17,3% aux États-Unis tandis que de 1999 à 2004, ils ont augmenté de 10,3% au Québec, de 9,6% dans le ROC et de 4,3% chez nos voisins du sud.

9. En d'autres termes, l'économie du Québec crée systématiquement moins d'emplois que celle du ROC et ce, depuis au moins 25 ans et ce, malgré une nette amélioration depuis 1999. Alors que le Québec représentait 25,7% de la population du Canada en 1986, il n'a créé que 19,6% des emplois canadiens entre 1981 et 1990. Pour la période de 1990 à 1999, ce pourcentage a chuté à 15,0% alors que le Québec représentait en 1996 environ 24,5% de la population canadienne. De 1981 à 2004 et de 1990 à 2004, le Québec n'a créé que 19,7% des emplois canadiens, et ce même s'il représentait respectivement 25,2% de la population canadienne en 1991 et 24,0% en 2000. Pour ce qui est de la période de 1999-2004, la

performance du Québec s'est améliorée car on y a créé 24,5% des emplois créés au Canada alors que la province ne représentait que 23,6% de la population canadienne en 2004.

10. En somme, si le Québec avait entre 1981 et 1999 créé des emplois au même rythme que le ROC et les États-Unis, soit une augmentation de 32,9% des emplois (moyenne pondérée ROC et États-Unis, avec des poids respectifs de 0,086 et 0,914) plutôt que celle observée de 20,4%, ce sont 917 000 emplois qui auraient été créés, soit 349 000 ou 61,4% de plus que les 568 000 emplois effectivement créés.

Lorsque le même processus est appliqué pour la période de 1981 à 2004, on remarque que si la création d'emplois au Québec avait suivi le rythme de la création d'emplois au ROC et aux États-Unis, soit une hausse de 39,1% (moyenne pondérée) plutôt que la hausse observée de 32,8%, le Québec aurait créé 1 092 000 emplois, soit 177 000 ou 19,3% de plus que les 915 000 emplois effectivement créés. Pour la période de 1999 à 2004, le rythme de création d'emploi a été plus rapide au Québec (10,3%) comparativement à la moyenne pondérée du ROC et des États-Unis (4,8%).

11. Les trois paragraphes précédents réfèrent au nombre total d'emplois et incluent donc tant les emplois à temps plein que les emplois à temps partiel. La situation au chapitre des emplois à temps plein seulement est la suivante. Le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 9,2% au Québec entre 1981 et 1990 comparativement à 14,2% au ROC. Pour la période allant de 1990 à 1999, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 5,2% au Québec (139 000 emplois) et de 10,5% au ROC (859 000 emplois). Ainsi, alors que 18,0% des emplois à temps plein créés au Canada dans la période 1981-90 ont été créés au Québec, la part de ce dernier dans la création d'emplois à plein temps au Canada a chuté à 13,9% dans la période 1990-99.

Pour la période allant de 1981 à 2004, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 24,8% au Québec et de 38,9% au ROC. Le Québec créait sur l'ensemble de la période 17,8% des emplois à temps plein au Canada. De 1990 à 2004, le nombre d'emploi à temps plein a augmenté de 14,3% au Québec (379 000 emplois) et de 21,6% dans le ROC (1 770 000 emplois). Pour cette même période, la part du Québec dans la création d'emploi à temps plein au Canada s'est établit à 17,6%. Plus récemment, soit de 1999 à 2004, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 8,6% au Québec comparativement à 10,1% au ROC

et la part du Québec dans la création d'emploi temps plein au Canada s'est élevée à 20,9%. On en conclut que la performance relativement favorable du Québec au cours de la période plus récente 1999-2004 est due en bonne partie à la création d'emplois à temps partiel.

12. La performance décevante du Québec au chapitre de la création d'emplois n'est pas sans lien avec sa faible croissance démographique. Une fois encore, il y a interdépendance entre la création d'emplois et la croissance démographique, en particulier dans la catégorie des 15 à 64 ans. Une croissance plus faible des emplois implique une croissance plus faible de la population dans la mesure où cette population est suffisamment mobile pour réagir rapidement au différentiel dans la disponibilité et la qualité des emplois offerts. Par ailleurs, une faible croissance démographique implique une faible création d'emplois. Dans une économie ouverte comme celle du Québec, on peut s'attendre à ce que le premier lien de causalité soit le plus fort : sans sous-estimer l'effet de la croissance démographique sur la création d'emplois, l'effet direct le plus important fait en sorte que la faible croissance des emplois au Québec explique sa faible croissance démographique, tant pour sa composante « reproduction » que pour sa composante « immigration ».

13. Le taux d'emploi (tableau 4), mesuré par le pourcentage de la population de 15 ans et plus détenant un emploi, est un indicateur crédible et révélateur de la santé économique d'une société. Or, ce taux d'emploi au cours de la période 1981 à 2004 s'est établi en moyenne à 56,2% au Québec, à 61,2% au ROC et à 61,9% aux États-Unis. Pour la période 1996-99 (4 ans) le taux d'emploi de 55,5% au Québec est sensiblement inférieur au taux de 60,8% au ROC et au taux de 64,0% aux États-Unis. Pour que le taux d'emploi au Québec ait atteint le taux pondéré du ROC et des États-Unis (63,7%), il aurait fallu au Québec 496 000 emplois de plus que les 3 358 000 emplois de 1999, soit 14,8% plus d'emplois.

Les taux d'emploi ont significativement augmenté en 2001-04 par rapport à 1996-99. Ce taux s'est élevé à 59,5% au Québec (un gain de 4,0 points de pourcentage) pour la période de 2001 à 2004 (4 ans). Ce taux est toutefois inférieur au taux de 62,9% observé dans le ROC (un gain de 2,1 points de pourcentage) et au taux de 66,4% des États-Unis (un gain de 2,4 points de pourcentage). Pour que le taux d'emploi au Québec soit égal au taux pondéré du ROC et des États-Unis (66,1%) pour 2001-04, il faudrait 411 000 emplois supplémentaires ou 11,1% plus emplois que les 3 705 000 emplois de 2004. Si on s'en tient à une

comparaison avec le ROC seulement, c'est 212 000 emplois de plus qu'il faudrait au Québec pour atteindre un taux d'emploi de 62,9%, soit 5,7% de plus que les 3 705 000 emplois disponibles en 2004.

14. Ces résultats impliquent que le taux de chômage mesuré au Québec (8,5% en 2004) se compare désavantageusement aux taux mesurés au Canada (7,2%) et aux États-Unis (5,5%) : les écarts « véritables » entre le taux de chômage (plus précisément le taux de non-emploi) du Québec et ceux du ROC ou des États-Unis sont en réalité beaucoup plus importants que ne l'indiquent les données officielles. En effet, nous avons vu qu'il faudrait 212 000 emplois de plus au Québec en 2004 pour atteindre le même taux d'emploi que dans le ROC, soit 62,9%. Ainsi, le « véritable » taux de chômage au Québec en 2004 est probablement plus très de 14,2% (8,5% + 5,7%) que du taux « officiel » de 8,5%.

15. L'écart entre les taux d'emploi Québec – ROC – États-Unis est particulièrement frappant et troublant pour les hommes de 55-64 ans (tableau 5). Ce taux a baissé de manière significative au Québec depuis 25 ans. Alors que 71,7% des hommes de 55-64 ans détenaient en emploi au Québec en 1976, ce pourcentage est passé à 49,8% en 1996-99, soit une baisse de 21,9 points, pour remonter à 53,4% en 2001-04. Le taux d'emploi au ROC passait pour le même groupe et les mêmes périodes de 73,2% à 57,0%, soit une baisse de 16,2 points, pour remonter ensuite 61,6%. Aux États-Unis, il passait de 71,2% à 65,6%, soit une baisse de 5,6 points, avant de remonter à 66,0%.

Ainsi, pour la période récente 2001-04, le Québec accuse un retard, en termes du taux d'emploi des hommes de 55-64 ans, de 8,2 points de pourcentage par rapport au ROC (53,4% versus 61,6%) et de 12,6 points par rapport aux États-Unis (53,4% versus 66,0%).

Ces statistiques sont troublantes dans la mesure où elles montrent qu'il s'agit là d'une classe de travailleurs qui tout en représentant un capital humain important restent particulièrement sous-utilisés dans notre société et ce, à un coût potentiellement très important en termes de perte de bien-être.

16. Au niveau des prestataires d'assurance-chômage/emploi (tableau 6), la situation peu enviable du Québec au sein du Canada n'a pas évolué pour le mieux au cours des vingt-cinq dernières années. Ainsi, bon an mal an, environ le tiers des prestataires d'assurance-chômage/emploi au Canada proviennent du Québec, ce qui se traduit par un taux de prestataires nettement

supérieur au Québec par rapport au ROC : 72,0 prestataires par 1 000 habitants (de 15 à 64 ans) au Québec versus 57,4 au ROC en 1986; 59,9 au Québec et 40,5 au ROC en 1996; 56,8 au Québec et 31,4 au ROC en 2004. Ainsi, les taux de prestataires par 1000 habitants de 15 à 64 ans étaient supérieurs au Québec par rapport au ROC de 25,0% (72,0 par rapport à 57,4) en 1986, de 48% (59,9 par rapport à 40,5) en 1996 et de 81,0% (56,8 par rapport à 31,4) en 2004.

17. Quant au nombre de faillites (tableaux 7A, 7B et 7C), nous observons que dans les années quatre-vingt et les années quatre-vingt-dix environ 37% des faillites commerciales et 31% des faillites de ménages au Canada étaient québécoises. Le taux de faillites de ménages (nombre de faillites par 1 000 de population de 15 ans et plus) a été de 4,22 au Québec en 1996, un taux de 37,5% supérieur au taux de 3,07 observé au ROC. En 2000, ce taux était de 3,82 au Québec, soit 38,4% supérieur au taux de 2,76 observé au ROC. En 2004, le taux avait baissé significativement pour atteindre 3,69 au Québec comparativement à un taux de 3,07 au ROC : le taux au Québec en 2004 était ainsi 20,2% supérieur au taux du ROC.

Au niveau des faillites commerciales, la situation a beaucoup évolué dans le temps : entre 1981 et 1997, les faillites commerciales au Québec représentaient bon an mal an près de 40% des faillites au Canada, avec une certaine embellie au milieu des années quatre-vingts. Depuis 1996, la situation s'est beaucoup améliorée et les faillites commerciales au Québec en 2004 ne représentaient plus que 24,2% du total canadien. Pour obtenir une image plus fidèle de la réalité, il peut être utile de définir un taux de faillites commerciales par rapport au PIB : le nombre de faillites commerciales par milliard de PIB était de 31,5 au Québec en 1996 comparativement à 12,8 au ROC. Les taux correspondants étaient de 13,9 et 8,8 en 2000 et de 8,2 et 6,9 en 2004. Ainsi, le nombre de faillites commerciales au Québec était supérieur de 146,1% à celui du ROC en 1996, de 58,0% en 2000 et de 18,8% en 2004.

18. En termes de la rémunération hebdomadaire moyenne incluant le temps supplémentaire (tableau 8), la position du Québec par rapport au reste du Canada s'est dégradée depuis 25 ans. Alors que le niveau relatif de la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec par rapport au niveau observé au Canada était de 98% durant toute la période des années 1981-1993, ce niveau relatif n'atteint plus que 95% en 2004.

La variation annuelle moyenne composée a été inférieure au Québec pour les périodes 1983-1989 (3,6% versus 4,0%), 1990-1999 (1,6% versus 2,1%) et 1983-2000 (2,6% versus 2,9%). Cette variation annuelle a été légèrement supérieure au Québec pour la période 1999-2004 (2,1% versus 2,0%).

19. Les données des tableaux 9A à 9D nous permettent d'observer deux éléments importants de la situation économique relative du Québec par rapport au ROC. La part des dépenses privées d'investissement dans le PIB réel est plus faible au Québec qu'au ROC durant toute la période 1981-2004. Même si les investissements publics en pourcentage du PIB ont été plus importants au Québec qu'au ROC depuis 1994, les dépenses totales d'investissement dans le PIB réel restent plus faibles au Québec durant toute la période 1981-2004, allant d'un écart de plus de 5,0 points de pourcentage au début des années quatre-vingts, à 2,8 points en 1995-1999, et à 2.6 points en 2000-2004.
20. Ces différences sont importantes car elles témoignent d'une dégradation continue de la capacité de production et d'innovation, et donc éventuellement de la position concurrentielle du Québec. Cette situation est préoccupante car le Québec exportait en 2000-2004 près de 60% de sa production vers le ROC et l'international. Plus de 36% de la production du Québec est exportée à l'international (2002-2004); quant au ROC, il exportait durant ces mêmes années 42% de sa production à l'international.
21. Au niveau du commerce interprovincial et international, le Québec et le ROC ont des économies de plus en plus ouvertes sur l'extérieur. Plus de la moitié du PIB du Québec est maintenant exporté vers les autres provinces ou vers l'étranger, soit 56,2% en 2004 comparativement à 44% dans les années quatre-vingts, à 50% en 1994 et 62,7% en 2002. Les exportations totales du Québec ont augmenté de 118,9% de 1981 à 2004 et de 9,3% de 1999 à 2004. En 2002-2004, les exportations internationales du Québec représentaient plus de 36% et les exportations vers le ROC plus de 19% de son PIB comparativement à 19% et 23% en 1981-1983. Au total, le Québec contribuait en 2004 pour 21,0% du PIB du Canada et pour 18,7% des exportations internationales du Canada.
22. On cite de plus en plus souvent les données des secteurs de la haute technologie (produits aéronautiques, pharmaceutiques, électroniques et de communication, machines de bureau et ordinateurs) pour comparer le Québec aux autres économies régionales en Amérique du

Nord. On cite en particulier les données sur les exportations. Les données disponibles publiées par l'Institut de la statistique du Québec classent les exportations technologiques selon quatre niveaux: haute technologie, moyenne-haute, moyenne-faible et faible technologie (tableaux 10A à 10D). Au niveau des exportations, on mentionne à juste titre que près de 45% des exportations canadiennes des secteurs de haute technologie proviennent du Québec. Mais on oublie trop souvent de mentionner que si les secteurs de haute technologie ont eu le vent dans les voiles entre 1993 et 2000, la situation a été plus difficile depuis; en effet, les exportations du Québec pour ces secteurs de haute technologie sont revenues en 2004 à leur niveau réel de 1999. Par ailleurs, dans le secteur de la moyenne-haute technologie, dont le poids économique est beaucoup plus important (au niveau de l'ensemble du Canada, les exportations canadiennes de haute technologie ont atteint 20 768M\$ en 2004 comparativement à 125 071M\$ pour les exportations de moyenne-haute technologie), la position du Québec est moins enviable. En effet, si on combine les secteurs des haute et moyenne-haute technologies, le Québec représente environ 15% des exportations canadiennes.

De 2000 à 2004, les exportations québécoises et canadiennes de haute technologie ont diminué respectivement de 31,6% et 29,5%. Toutefois, malgré cette diminution, les exportations de haute technologie au Québec ont connu une croissance de 192,3% depuis 1990 et comptaient en 2004 encore pour 43,5% des exportations manufacturières canadiennes de haute technologie.

Commentaires généraux

Malgré la présence de secteurs en plein développement qui souvent font la une des journaux, forment la trame des discours et constituent la manne de nos dirigeants politiques, la performance économique globale du Québec traîne dangereusement derrière celle du ROC et des États-Unis et ce, depuis plus de deux décennies. De plus, la situation de sous-performance relative du Québec ne s'améliore pas mais a plutôt tendance à se détériorer comme le montrent entre autres la création d'emplois, qui est *relativement* anémique depuis 25 ans et davantage encore depuis le début des années quatre-vingt-dix, le taux d'activité, qui est *relativement* faible, et le taux de chômage qui est *relativement* élevé et sous-estimé.

Les indicateurs retenus ici, qui sont par ailleurs les principaux indicateurs de la santé et de la performance économique d'une société, montrent que, *relativement* à ses principaux partenaires socio-économiques, le Québec perd du terrain à un rythme alarmant ! L'évolution relativement favorable du PIB par habitant (maintien de la position relative dans un processus d'appauvrissement continu) masque une réalité complexe qui doit nous interpeller. Le Québec perd sa population, en particulier ses jeunes qui n'y trouvent plus suffisamment les défis et opportunités qui seraient susceptibles de l'emballer. Les Québécois se reproduisent trop peu, peut-être par crainte d'un avenir trop difficile, trop incertain et trop exigeant, et le Québec n'est pas, relativement à ses principaux concurrents, une terre d'immigration suffisamment accueillante, socialement et économiquement (administrativement ?) pour compenser le faible taux de renouvellement interne de la population.

La situation économique relative du Québec, si elle devait continuer sur le même gradient que celui observé depuis près de 25 ans, laisse entrevoir des crises de plus en plus sérieuses : entre autres,

- ❖ la dégradation relative des services de santé et des services sociaux;
- ❖ la baisse de la qualité relative de l'éducation à tous les niveaux, tant ceux de la formation scientifique et professionnelle que celui de la formation continue;
- ❖ le dépérissement relatif ou le développement plus lent des infrastructures (routes, eau potable et eaux usées, télécommunications, inforoute);
- ❖ la dégradation de l'environnement;
- ❖ le dépérissement relatif des industries culturelles (musique, danse, théâtre, musées, festivals);
- ❖ la baisse de la qualité relative des activités récréatives de toutes sortes (baisse de qualité, voire disparition, des équipes de sport professionnel de haut niveau).

On parle bien ici de dégradation relative et non absolue. La croissance économique québécoise de près de 2,4% par an en moyenne (composée) depuis 1981 a permis au Québec de réaliser des gains de niveau de vie appréciables. Mais la concurrence de sociétés régionales (villes et régions) plus performantes (croissance du ROC de 3,0% par an en moyenne) dans la génération de

richesse privée et collective, entraînera peu à peu la dégradation *relative* des services et des institutions du Québec.

Pourquoi une telle situation et comment y remédier? Comment renverser la tendance actuelle? Comment combler les écarts de sous-performance relative et placer le Québec dans le peloton de tête des économies régionales en Amérique du Nord?

Il faut réaffirmer d'abord et avant tout qu'il n'y a aucune raison de croire que les Québécois diffèrent des Américains ou des citoyens du ROC dans leur désir individuel et collectif de bonifier leur niveau de vie et celui de leurs enfants et dans leur capacité d'y arriver. Mais plusieurs défis devront être relevés. Il revient en bonne partie aux citoyens du Québec de décider de relever ces défis et d'entreprendre ces réformes nécessaires à leur épanouissement collectif au sein de la société nord-américaine.

Nous sommes d'une certaine manière condamnés à être plus efficaces et plus innovateurs que nos principaux concurrents, en particulier dans les prochains 20 ans durant lesquels il faut renverser la tendance actuelle vers la marginalisation. Je présenterai dans la prochaine section les principaux jalons de cette réforme en profondeur, de cette véritable **nouvelle révolution tranquille**, dont le Québec a un urgent besoin. Qui dit nouvelle révolution tranquille affirme que l'**ancienne révolution tranquille**, celle des années soixante, a maintenant dépassé sa nécessaire mise à la retraite. L'avenir devra être construit sur les mêmes principes sociaux démocrates que ceux qui ont présidé à l'avènement du Québec moderne mais sur des modalités d'implémentation et des programmes de politique économique radicalement différents, qui définiront et caractériseront ce que j'appellerai la Social Démocratie Concurrentielle.

La sous-performance économique du Québec me semble résulter essentiellement de trois causes principales, plus flagrantes en termes relatifs qu'en termes absolus :

- ❖ un manque généralisé d'incitations à l'adaptation, à la performance, à l'innovation ;
- ❖ le vieillissement des mécanismes publics de coordination et d'affectation des ressources ;
- ❖ la manipulation opaque et pernicieuse des prix comme mécanismes privilégiés de subventions aux groupes d'intérêt organisés.

Bref, elle résulte de la sous-performance de ses institutions, organisations et entreprises privées et publiques

- ❖ à assurer l'affectation, l'utilisation et le développement efficaces des ressources : les bonnes ressources aux bons endroits aux bons moments pour la production des bons produits et services ;
- ❖ à motiver les individus
 - à se prendre en charge,
 - à intensifier leurs contributions à l'économie et au mieux-être de la société,
 - à accroître continuellement leur productivité.

Ainsi, le taux d'emploi (et le taux d'activité) relativement faible dans tous les groupes d'âge, au Québec par rapport au ROC et aux États-Unis, et les pertes de croissance et de richesse qui en découlent, en bonne partie des trois facteurs suivants. D'abord, le discours politique ambiant de mise à la retraite à 50-55 ans peut finir par donner l'impression que la meilleure façon de contribuer au bien-être de ses concitoyens est de cesser de travailler. De toute évidence, c'est là une énorme fausseté que trop de nos dirigeants continuent à répéter et à véhiculer en s'imaginant régler un problème global de sous-emploi chronique en empêchant les gens de travailler! Le syndrome de la retraite à 50-55 ans est un symptôme important parmi d'autres de l'appauvrissement relatif du Québec.

Le fait que le taux d'emploi des hommes de 55-64 ans ait chuté de 22 points de pourcentage entre 1976 et 1996-99 pour atteindre en 2004 un niveau de 56,1% (par rapport à 64,1% au ROC et 66,0% aux États-Unis) représente une perte considérable de main d'œuvre expérimentée et de compétences dont on ne se préoccupe pas suffisamment. Le cliché, particulièrement populaire auprès de la classe politique, qui veut que les retraites hâtives et prématurées créent des ouvertures pour les jeunes, n'a aucun fondement analytique. Les retraites hâtives et prématurées, en privant l'économie d'une main d'œuvre importante, compétente et expérimentée, nuisent à la capacité concurrentielle du Québec et ont par conséquent un effet dévastateur sur sa capacité de créer des emplois de qualité supérieure, en particulier pour les jeunes. Encore faut-il offrir aux travailleurs déplacés des moyens efficaces et incitatifs susceptibles de leur permettre de

maintenir et améliorer leur capital de connaissances et de compétences et se repositionner rapidement lorsque des chocs surviennent dans leur environnement.

Ensuite, il apparaît clairement que nos entreprises privées et publiques sont incapables de créer des emplois au rythme nécessaire. Cela peut être dû entre autres facteurs aux freins à l'innovation technologique mais surtout organisationnelle et à la difficulté de pouvoir contester les réseaux établis de fournisseurs, en particulier dans le secteur public. Enfin, ce faible taux d'emploi résulte d'un calcul avantages-coûts rationnel qui amène trop de Québécois à conclure qu'il est préférable et plus payant de ne pas travailler.

POUR UNE NOUVELLE APPROCHE :

LA SOCIAL-DÉMOCRATIE CONCURRENTIELLE

Un des grands débats sociaux, économiques et politiques contemporains porte sur la capacité relative des sociétés nationales à relever les défis économiques et sociaux que posent

- ❖ le développement accéléré des technologies d'information et de communication,
- ❖ la globalisation des marchés,
- ❖ l'internationalisation des cultures.

C'est dans ce contexte qu'il faut remettre résolument en question les acquis, les politiques et plus précisément les pratiques issues du développement des grands programmes sociaux-démocrates du dernier siècle et plus particulièrement du dernier demi-siècle.

Nous pouvons illustrer cette nécessaire remise en question par différents faits « stylisés » qui font de plus en plus l'unanimité. Les régions où la social-démocratie traditionnelle est particulièrement bien ancrée connaissent des problèmes non négligeables de performance et de croissance qui remettent en question le modèle même de la social-démocratie. Dans bien des cas, l'investissement privé a stagné, les infrastructures publiques ont été sérieusement négligées, le chômage s'est maintenu à des niveaux anormalement élevés, les gains de productivité ont été faibles, et la création d'emplois a été plus souvent qu'autrement lamentable.

Le constat de faible performance économique relative du Québec depuis près de vingt-cinq ans est le même que plusieurs observateurs font de l'état actuel de l'ensemble des social-démocraties traditionnelles qui tardent dangereusement à se transformer et à s'adapter aux nouvelles données de l'environnement économique et social façonné, tel que mentionné plus haut, par le développement des technologies d'information et de communication, par la globalisation des marchés et par l'internationalisation des cultures.

Deux exemples particulièrement intéressants viennent à l'esprit. Les réformes envisagées en Angleterre sous le leadership de Tony Blair visent entre autres à mettre en place de mécanismes d'incitations à la performance dans les services publics basées sur des processus de concurrence réelle ou virtuelle dans la production et la distribution des services publics. En Australie, la *National Competition Policy* est devenue, avec l'accord plus ou moins volontaire de tous les paliers de gouvernement, l'élément central de la réforme des bureaucraties gouvernementales et des monopoles publics. Une concurrence saine et bien conçue dans le secteur public même est susceptible d'en accroître significativement la performance.

Il apparaît important dès le départ de bien définir ce que j'entendrai ici par la nouvelle social-démocratie dite concurrentielle. En effet, il existe autant de définitions que d'auteurs, et parfois plus! Même si certains traits sont omniprésents dans toutes les conceptions. Souvent, la définition se limite à un certain nombre de grands principes (justice, liberté, égalité, fraternité, solidarité, redistribution, cohésion, etc.) et parfois, ces principes sont ancrés au départ et sans analyses plus poussées dans des structures de pouvoir particulières (administrations publiques, monopoles d'état, réglementations directes et contrôles omniprésents des droits individuels et des entreprises, etc.).

Je prendrai ici une route différente en définissant la nouvelle social-démocratie dite concurrentielle comme d'abord et avant tout une vision de l'Homme comme être social, vision selon laquelle la poursuite de l'amélioration du bien-être des individus, l'objectif premier et central, passe par la reconnaissance explicite de trois principes fondamentaux :

- ❖ la capacité des individus de faire des choix rationnels,
- ❖ le partenariat social qui définit et façonne l'individu,

- ❖ le besoin crucial de mécanismes explicites et efficaces de coordination et d'incitation permettant un usage optimal des ressources disponibles.

Cette définition nous permettra de caractériser la social-démocratie dite traditionnelle et la social-démocratie dite nouvelle ou concurrentielle. Les deux procèdent d'un même point de départ mais la première a non seulement perdu en cours de route sa véritable finalité mais elle a de plus en plus sombré dans la pensée magique : la simple affirmation d'un objectif est vue comme suffisante pour atteindre l'objectif sans que l'on doive se soucier de mettre en place des mécanismes appropriés et réalistes d'évaluation, de coordination et de motivation. Précisons davantage ce concept de nouvelle social-démocratie concurrentielle afin de bien montrer la différence entre ce concept et les concepts de social-démocratie utilisés par d'autres auteurs et commentateurs.

La finalité ultime de la social-démocratie est l'amélioration optimisée du bien-être des individus et toute action sociale et politique doit se justifier par son impact sur le bien-être des individus. La nouvelle social-démocratie concurrentielle exige donc la définition de mesures explicites, crédibles et transparentes de ce bien-être afin de permettre aux citoyens d'abord de jeter un regard critique sur les politiques et performances passées (jusqu'où ont-elles permis une amélioration optimisée du bien-être ?) et ensuite d'imposer aux autorités publiques et politiques une discipline rigoureuse dans la conception des nouvelles politiques et des nouveaux programmes auxquels devront être rattachés des objectifs précis et des procédures rigoureuses, transparentes et indépendantes d'évaluation.

La contribution des politiques et programmes à l'amélioration du bien-être des citoyens doit être non seulement continuellement mesurée et validée mais également optimisée dans le temps et dans l'espace. Cela signifie que les politiques et programmes sociaux-démocrates doivent satisfaire des critères clairs et bien justifiés d'évaluation permettant de mesurer, de comparer et d'actualiser l'évolution temporelle des impacts, à la manière d'une procédure d'évaluation des investissements publics et privés. De façon similaire, les impacts régionaux devront être mesurés et comparés à leurs coûts. Ces procédures doivent permettre d'éclairer les choix et forcer les autorités politiques à élaguer les programmes sous-performants.

L'individu est défini et façonné par son environnement social et à ce titre, la nouvelle social-démocratie concurrentielle attache au contexte social dans lequel s'expriment les choix

individuels une importance primordiale. Non seulement doit-elle définir et faire en sorte que soient produits en qualité et quantité suffisantes les biens et services dits publics ou sociaux, au sens rigoureux de l'analyse économique, mais elle doit également faire en sorte que ces biens et services soient produits et distribués efficacement. Je dis bien «faire en sorte» car, nous le verrons plus loin, la social-démocratie concurrentielle, en remettant le citoyen au cœur du projet socio-économique de développement humain, est incompatible avec une bureaucratie omniprésente et un secteur public imposant, tous deux caractéristiques propres à la social-démocratie traditionnelle.

Finalement, la nouvelle social-démocratie doit reposer sur des mécanismes d'évaluation, de coordination et d'incitation qui s'appuient sur l'analyse socio-économique des modes d'organisation efficaces. C'est à ce chapitre que la social-démocratie traditionnelle et la nouvelle social-démocratie concurrentielle diffèrent le plus. Alors que la première procède la plupart du temps d'une pensée magique omniprésente, basée sur le postulat d'un État et d'un appareil bureaucratique public bienveillants et omniscients, la seconde au contraire reconnaît et prend explicitement en considération les limites de l'action de l'État, foncièrement non-informé, intéressé et manipulé par les groupes de pression capables d'exploiter de manière stratégique leurs informations privées pour promouvoir leurs propres intérêts dans un marché politique opaque.

C'est à partir de cette conception plus réaliste de l'État que se justifieront dans la nouvelle social-démocratie concurrentielle les limites sévères imposées aux pouvoirs politiques, en particulier dans la production et la distribution de biens et services publics, au profit d'un recours systématique aux processus plus transparents que constituent les processus concurrentiels, de marché ou autres. Ce recours systématique aux mécanismes concurrentiels de coordination et de motivation est susceptible de rendre la nouvelle social-démocratie capable

- ❖ d'expérimenter continuellement et de manière créative de nouvelles façons de produire et de distribuer les biens et services publics et sociaux
- ❖ d'éviter le double piège
 - d'un mauvais équilibre, dans lequel la sous-performance des uns s'explique et se justifie par rapport à la sous-performance des autres,

- d'une croissance insuffisamment destructrice des vieilles technologies et des organisations dépassées.

La social-démocratie traditionnelle s'appuie sur une pensée et un discours politiques et un modèle social usés, vieillissés et dépassés. C'est une social-démocratie dénaturée et orientée vers les moyens, la préservation des droits acquis, la protection des rentes et intérêts corporatistes, et la sauvegarde des vaches sacrées, bref une social-démocratie peu motivante, peu innovante, tolérante de la médiocrité, figée et enfermée dans son passé, et endormie dans une langue de bois où la forme et le contenant dominent le réel et le contenu.

La nouvelle social-démocratie concurrentielle est une social-démocratie moderne, innovante, responsable, basée sur un nouveau modèle social issu de l'analyse socio-économique des organisations et des institutions efficaces. C'est une social-démocratie résolument orientée vers les fins et objectifs (à atteindre par les moyens les plus efficaces et économiques possibles), largement ouverte aux changements technologiques et organisationnels, et favorable à l'émergence d'un pouvoir de compétence dans tous les milieux et dans toutes les sphères d'activité. C'est une social-démocratie qui réaffirme continuellement et de manière crédible sa volonté de reconnaître les contributions réelles et tangibles au mieux-être de la société, bref une social-démocratie flexible, motivante, entreprenante, hostile à la médiocrité, et allergique à l'exploitation privée du pouvoir public, de ses prérogatives et de ses programmes, par les groupes de pression de toute nature.

Avant de présenter les cinq grands programmes sous-jacents à cette nouvelle social-démocratie concurrentielle et qui constituent la colonne vertébrale de la **nouvelle révolution tranquille**, il peut être utile d'en préciser davantage le principe et les éléments fondamentaux. Réaffirmons que l'objectif premier et ultime de la nouvelle social-démocratie concurrentielle est l'amélioration optimisée dans le temps et dans l'espace du bien-être des individus. Pour atteindre cet objectif, il faut redonner aux individus des incitations au travail et redonner aux entreprises la volonté et le pouvoir de créer des emplois, en augmentant la rentabilité personnelle, entrepreneuriale et sociale de ces emplois. Le but est ici d'éviter les pertes de croissance et de richesse qu'entraîne inéluctablement un taux d'emploi trop faible résultant d'un calcul avantages coûts amenant trop d'individus à conclure qu'il est préférable et plus payant de ne pas travailler.

Le premier programme

De manière plus concrète, il faut dans un premier programme SDC

- ❖ favoriser le développement et le maintien de compétences-clés bien définies dans le secteur public et dans le secteur concurrentiel.

Ainsi, il faut revoir avec un regard critique le rôle des gouvernements et des administrations publiques à tous les niveaux. Ce rôle doit d'abord et avant tout être celui

- ❖ d'identifier les besoins des citoyens en biens et services publics et sociaux, tant en qualité qu'en quantité,
- ❖ de faire les arbitrages nécessaires,
- ❖ de gérer les contrats et partenariats public-privé, ou public-concurrentiel de production et de distribution de ces biens et services publics et sociaux au meilleur coût possible et ce, dans le meilleur intérêt des citoyens.

C'est en assumant efficacement ces compétences-clés que les administrations publiques, motivées par le processus (contrainte) électoral, contribueront au maximum au mieux-être des citoyens. Ces administrations ne doivent pas se substituer au secteur concurrentiel (entreprises privées, entreprises coopératives, organisations communautaires, organisations de la société civile, organismes sans but lucratif, etc.) dont les compétences-clés sont, devraient et doivent être au premier chef de produire efficacement les biens et services privés, publics et sociaux, en utilisant les meilleures ressources humaines et matérielles possibles, motivé comme il se doit par la recherche d'une efficacité concurrentielle maximale, à but lucratif ou sans but lucratif.

La réalisation de ce programme exigera dans plusieurs cas une réduction de l'envergure actuelle de certaines institutions publiques en particulier dans la production et la distribution des biens et services publics et sociaux et dans certains cas un véritable démantèlement de l'appareil fonctionnarisé. Cela doit se faire. Et peut se faire dans le respect des personnes en favorisant de manière incitative l'adaptation et le redéploiement des ressources humaines et matérielles concernées.

Plusieurs pourraient craindre ici que cette réduction de la taille de l'État aille à l'encontre du rôle historique de l'État comme levier de l'émancipation économique des Québécois. Bien au contraire, le démantèlement de certains éléments de l'appareil fonctionnarisé permettra à l'État

de retrouver son rôle véritable qui est de promouvoir le mieux-être des citoyens en identifiant les besoins de ces citoyens en biens et services publics et sociaux, tant en qualité qu'en quantité, en faisant les arbitrages nécessaires entre ces besoins, et en gérant les contrats et partenariats public-privé ou public-concurrentiel de production et de distribution de ces biens et services publics et sociaux au meilleur coût possible. Le rôle de l'État reste primordial mais plutôt que d'en faire un producteur et un distributeur de biens et services, la réforme proposée dans le cadre de la social-démocratie concurrentielle en fait un concepteur de biens et services, un arbitre entre divers besoins, et un gestionnaire de contrats pour la fourniture efficaces des biens et services publics et sociaux aux citoyens. Ainsi, ses nouveaux rôles correspondent mieux à la répartition des compétences-clés des différents partenaires.

L'entrepreneurship public et privé ou concurrentiel est une ressource trop importante pour l'avenir de la social-démocratie pour que l'on se mette à le gaspiller en confondant les rôles. On peut à titre d'exemples mentionner les entreprises publiques dans les domaines de la santé et de la finance. S'il est du ressort des autorités politiques de définir des paniers de biens et de services de santé et de les proposer à la population par l'intermédiaire de la concurrence électorale, il ne s'ensuit pas qu'il est du ressort de ces autorités politiques de produire et de distribuer ces biens et services directement dans des organisations du secteur public. Il sera souvent et de manière générale beaucoup plus efficace de faire produire ces paniers de biens et services par le secteur concurrentiel grâce à des mécanismes eux-mêmes concurrentiels, ouverts, transparents et plus incitatifs à la performance et à l'expérimentation créatrice.

De même, s'il est du ressort des autorités politiques de définir des paniers de biens et de services financiers (capital de risque et fonds de retraite transférables, par exemple) et de les offrir à la population par l'intermédiaire de la concurrence électorale, il sera souvent beaucoup plus efficace d'implanter et de réaliser ces programmes par l'intermédiaire du secteur concurrentiel, grâce encore une fois à des mécanismes eux-mêmes concurrentiels, ouverts, transparents et plus incitatifs à la performance, que par l'intermédiaire d'institutions financières publiques ou para-publiques agissant en quasi-monopoles et donnant lieu à des possibilités de manipulation opaque et parfois occulte des fonds publics.

Enfin, le rôle des administrations publiques est d'assurer dans toute la mesure de leurs possibilités un niveau de vie maximal au meilleur coût possible pour les citoyens. Un moyen

potentiellement très efficace pour y arriver est de profiter de la globalisation des marchés. En effet, cette globalisation permet aux citoyens de se soustraire au pouvoir oligopolistique souvent pernicieux des entreprises privées, des organisations publiques et para-publiques et des administrations locales.

Le deuxième programme

Il faut dans un deuxième programme SDC

- ❖ favoriser la formation, la libéralisation, la dissémination et la compréhension des informations, développements et rouages économiques;
- ❖ favoriser le recours systématique aux mécanismes concurrentiels
 - non seulement dans les sphères traditionnelles des secteurs non gouvernementaux,
 - mais aussi dans toutes les sphères possibles des secteurs public et parapublic;
- ❖ s'abstenir de manipuler indûment et au nom trop souvent d'un paternalisme primaire non avoué les signaux de rareté (valeur) relative que sont les prix concurrentiels des biens et services tant publics (éducation, santé et autres) que privés (électricité, produits agricoles, eau, et autres), afin
 - d'éviter les gaspillages de ressources : trop de ressources dans certains secteurs et pas suffisamment dans d'autres,
 - de favoriser l'émergence de solutions innovantes aux problèmes et défis qui se posent continuellement dans tous les secteurs;
- ❖ favoriser le développement et la mise en pratique d'un droit à la contestation économique qui donnerait à tous les citoyens la possibilité de contester et le cas échéant de remplacer les producteurs et distributeurs actuels non seulement des biens et services privés mais aussi des biens et services publics et sociaux.

Seuls des mécanismes concurrentiels, ouverts et transparents (faisant un usage optimisé des nouvelles technologies de communications) peuvent garantir l'émergence d'une société où les intérêts des citoyens prédominent, où les choix de production, de consommation et d'investissements tant publics que privés sont faits de manière efficace sur la base des meilleures

informations disponibles, des meilleures compétences disponibles, et des meilleures perspectives de développement, et où le réel et le contenu dominent les clichés, la langue de bois et le contenant.

Les mécanismes complémentaires aux marchés concurrentiels doivent être mis en place là où ces marchés concurrentiels pourraient s'avérer inefficaces (trop coûteux) ou difficiles à mettre en place : on pense en particulier aux mécanismes d'étalonnage ou de *benchmarking* permettant la concurrence entre unités du secteur public, les mécanismes de *competitive tendering* permettant une concurrence au bénéfice des clients/citoyens entre les pourvoyeurs/fournisseurs du secteur public et ceux du secteur concurrentiel, et les mécanismes d'enchère de contrats de fourniture de biens et services publics et sociaux pour garantir aux clients/citoyens qu'ils pourront voir leurs besoins satisfaits efficacement au meilleur rapport qualité/coût. Parmi les secteurs prioritaires auxquels il faudrait s'attaquer, on pense immédiatement, entre autres, aux secteurs de l'électricité et de l'agriculture et à la pratique courante des subventions aux entreprises.

Le secteur de l'électricité est un bel exemple de manipulation de prix où une tarification inadéquate s'avère destructrice de bien-être au profit de groupes bien organisés. D'un point de vue social, le maintien du prix de l'électricité à un prix inférieur à son coût d'opportunité, son coût économique réel, appauvrit le Québec et le pacte social sous-jacent sur l'électricité patrimoniale devrait être revu. Le potentiel énergétique du Québec est phénoménal, non seulement en termes de ressources naturelles mais également en termes de compétences et surtout de marchés potentiels. Mais sa population subit littéralement la mainmise inconsciente d'une coalition mal informée d'élus, de gens d'affaire et de syndicalistes sur ses ressources énergétiques. Il s'ensuit un développement des ressources mal orienté car reposant sur une manipulation des prix qui en bout de ligne ne profite qu'aux groupes directement concernés et dilapide les bénéfices potentiels que pourrait générer une exploitation socialement optimale des ressources. La présente politique de bas prix se solde par un transfert régressif des plus pauvres vers les plus riches, par un sur développement des secteurs économiques à forte consommation d'énergie et un sous développement (destruction d'emplois) des autres secteurs, et par l'envoi de signaux défavorables au développement durable. Si par ailleurs la bonne tarification de l'électricité affecte trop négativement les ménages à faibles revenus, alors le gouvernement pourrait utiliser les mécanismes appropriés dont il dispose déjà pour les protéger de manière

incitative de cet impact. Trois changements importants s'imposent: d'abord, délaissier l'omniprésente langue de bois en faveur d'analyses transparentes et indépendantes des vrais coûts et bénéfices de la politique énergétique du Québec; ensuite, laisser le prix de l'électricité augmenter et refléter son vrai coût d'opportunité; enfin, permettre un développement énergétique (électricité, gaz naturel, pétrole) maximal dans le respect des règles normales de sécurité, de protection environnementale et de rentabilité.

Le secteur agricole est un autre bel exemple d'exploitation du pouvoir public, de ses prérogatives et de ses programmes, à des fins privées par des groupes de pression anormalement puissants. La mainmise des producteurs agricoles et des politiciens sur la « gestion de l'offre », en particulier dans le domaine des produits laitiers, des œufs et de la volaille au Québec, est une véritable arnaque du droit des clients/citoyens à des produits de qualité aux meilleurs coûts. Le puissant lobby des exploitants agricoles a non seulement réussi à capturer un part importante de la classe politique pour soutirer des consommateurs et des budgets de l'État des avantages monétaires très importants mais il a aussi réussi à bloquer grâce à une protection douanière exorbitante l'entrée au pays de produits en provenance de pays en développement au détriment du mieux-être de l'ensemble de la population canadienne et au détriment des possibilités de développement de ces pays plus pauvres dont on exige par ailleurs des ouvertures significatives au niveau de l'ensemble des services. Si les agriculteurs et éleveurs doivent être subventionnés, mieux vaut le faire par des transferts directs, possiblement offerts par l'intermédiaire de mécanismes concurrentiels incitatifs, sans manipuler les prix et ce, pour des raisons non seulement de transparence mais aussi de responsabilisation et d'imputabilité économiques et politiques.

Les subventions aux entreprises sont aussi une source majeure de distorsions coûteuses dans l'économie. De manière générale, la complexité de ces programmes d'aide aux entreprises nuit à la transparence et masque toutes magouilles potentielles et donc les favorise. Faute d'une quantification rigoureuse, les mesures d'aide sont souvent formulées, justifiées ou critiquées à l'aide d'arguments subjectifs et contestables, un obstacle majeur dans la quête de l'efficacité. Il y a deux principaux types de mesures d'aide.

Dans le premier type, le gouvernement subventionne l'utilisation d'un certain intrant (l'électricité vendue à un prix subventionné et les prêts à taux d'intérêt subventionnés sont deux exemples). La valeur et le coût de telles subventions peuvent être calculés assez facilement. Mais

leur caractère indirect fait en sorte qu'elles sont souvent camouflées dans un ensemble de conditions plus ou moins vérifiables. Il serait préférable, pour des raisons de transparence et d'incitations (vérité des prix), que toutes les subventions de ce type soient remplacées par des transferts monétaires directs.

Dans le deuxième type, les déboursés du gouvernement sont conditionnels à certains facteurs contingents qui peuvent ou non survenir dans l'avenir. Plusieurs exemples viennent à l'esprit; dans chaque cas, le gouvernement fournit par exemple à l'entreprise responsable du développement, du financement, et/ou de la gérance d'un projet, un produit de gestion de risques similaire à une option de type «put» contingent à l'occurrence d'un certain ou de certains événements affectant la rentabilité ou la viabilité du projet. Il est alors difficile d'évaluer la valeur ou le coût ex ante de l'aide. La méthodologie d'évaluation des titres contingents et des options réelles est spécifiquement conçue pour être appliquée dans des situations où l'incertitude est importante et omniprésente et où la valeur aujourd'hui dépend d'événements futurs probabilisés et des réactions optimales à ces événements. Mais cette option n'est pas simplement une option financière mais plutôt une option réelle dont l'évaluation exige une bonne dose tant d'analyse industrielle que d'analyse financière. Connaissant le coût de la garantie, le gouvernement devrait alors organiser une enchère (inversée), un mécanisme concurrentiel particulièrement approprié pour ce genre de transaction, pour transférer à un tiers (un consortium financier par exemple) la garantie offerte et ce, au meilleur coût.

Dans ces trois domaines comme dans bien d'autres, le manque flagrant d'imagination et d'innovation a trop longtemps fait office de politique économique sur le dos et aux dépens des clients/citoyens ordinaires. Il faut penser abandonner dans le court terme la manipulation opaque des prix pour la remplacer par des subventions monétaires directes, plus transparentes et moins nocives pour le bien-être des citoyens et abandonner dans le plus long terme, sur une période de cinq à huit ans par exemple, l'ensemble des subventions au profit de mécanismes d'aide à l'ajustement continu aux soubresauts de l'environnement économique et social.

Le troisième programme

Dans un contexte de globalisation des marchés, la croissance économique et l'avantage concurrentiel relatifs des sociétés reposeront de plus en plus sur deux facteurs interreliés que sont

la réduction des distorsions implicites aux interventions sociales et économiques de leurs gouvernements et la qualité de leurs ressources humaines, plutôt que sur leurs technologies spécifiques ou leurs dotations en ressources matérielles et naturelles. Cette globalisation permet et permettra d'accéder à de grands marchés dans lesquels la compétence dominera. Il est crucial pour la social-démocratie de pouvoir compter sur des entreprises capables d'affronter cette concurrence basée sur la qualité et la compétence de ses ressources humaines et de bien s'en sortir. Les ressources humaines nécessaires viendront de l'interne (rétention) et de l'externe (immigration).

D'où l'importance des mécanismes incitatifs à la performance dans le développement et la mise à jour continue des compétences. Il faut dans un troisième programme SDC

- ❖ favoriser la prise en charge par chaque individu du développement et du maintien de son capital humain et de sa base de compétences;
- ❖ impliquer de manière crédible les entreprises et organisations privées et publiques dans les programmes de formation des compétences aux niveaux collégial et universitaire en favorisant la formation en entreprise des compétences techniques, en exigeant d'elles des analyses rigoureuses et crédibles de leurs besoins futurs, en favorisant le travail supervisé (stages) durant les études;
- ❖ revoir de fond en comble les mécanismes actuels de financement public et privé des institutions d'enseignement (écoles, collèges et universités) pour les soumettre à des mécanismes d'incitations puissants et crédibles en mettant l'accent sur l'efficacité et la compétence avec lesquelles elles s'acquittent de leur mission de produire et de former une relève scientifique et professionnelle compétente dont l'économie et la société ont et auront besoin;
- ❖ revoir notre approche à l'immigration et à l'insertion des immigrants aux niveaux social et économique en favorisant une hausse significative du nombre d'immigrants et leur insertion plus rapide et plus accueillante non seulement dans le tissu social québécois mais aussi dans leurs domaines respectifs de compétence.

Le quatrième programme

Pour concilier les besoins d'incitations à la performance, de flexibilité sur les marchés du travail, d'efficacité dans l'utilisation de nos ressources et donc de vérité dans les prix (concurrentiels) tout en assurant à chaque individu et à chaque ménage un niveau de vie décent, nous devons procéder à une réorganisation profonde des mécanismes de support aux faibles revenus. Ces mécanismes devront dans un quatrième programme SDC être incitatifs pour les individus et les ménages et incitatifs également pour les entreprises privées et les administrations publiques.

Il faut dans le même esprit réduire le coût des embauches, et donc des congédiements, augmenter la rentabilité relative du travail, dynamiser les marchés du travail, favoriser la création d'emplois de haute qualité et favoriser une véritable réinsertion sociale. Pour y arriver, il faudra

- ❖ diminuer les taux marginaux implicites de taxation lorsque des chômeurs ou des assistés sociaux réussissent à dénicher des emplois à temps plein ou à temps partiel;
- ❖ diminuer les taux marginaux de taxation des hauts salariés;
- ❖ substituer aux manipulations plus ou moins paternalistes des prix et au maintien des personnes à faible revenu dans un état quasi-permanent de dépendance, un programme de redistribution directe des revenus fortement incitatif à l'autonomie des personnes.

Le cinquième programme

Il est de connaissance commune que les gouvernements de toutes tendances, mais en particulier de tendance social-démocrate, ont la mauvaise habitude de créer à répétition de nouveaux programmes qui seront très rarement soumis dans le temps à des évaluations rigoureuses. Le cinquième programme de la nouvelle social-démocratie concurrentielle est précisément de

- ❖ mettre sur pied des processus et méthodes d'évaluation rigoureuse, transparente, indépendante et crédible des programmes et politiques publics.

Ces évaluations rigoureuses et indépendantes devraient permettre de comparer les impacts et les coûts des programmes aux objectifs qui au départ les justifiaient. La reconnaissance de la rationalité individuelle exige des autorités politiques qu'elles prennent en considération dans le design de politiques et de programmes les changements anticipés ou prédits dans les

comportements individuels suite à l'implantation de ces politiques et programmes. La nouvelle social-démocratie concurrentielle n'a que faire des souhaits et des vœux pieux. Au contraire, elle doit s'appuyer sur la reconnaissance de la capacité des individus de faire des choix par lesquels ils expriment leur rationalité.

La difficulté de l'évaluation de programmes et politiques ne doit pas être sous-estimée. Il peut s'avérer nécessaire de créer à cet effet un organisme indépendant responsable de veiller au développement de méthodes d'évaluation des programmes et des politiques publiques. On doit malheureusement constater que dans la très grande majorité des cas, les évaluations courantes des divers programmes et politiques sont superficielles et sans fondements analytiques sérieux. Ces évaluations courantes ont souvent pour but d'apporter une caution « morale » à des interventions mal conçues et mal orientées des pouvoirs publics.

Citons par exemple trois cas particulièrement importants : les programmes de création d'emplois, les programmes de soutien à la R&D et les programmes palliatifs de formation offerts aux bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage/emploi. Plus souvent qu'autrement, les évaluations de ces programmes sont truffées de double sinon de triple comptage des résultats. Elles souffrent presque toujours d'une ignorance plus ou moins consciente de leurs coûts réels en termes de pertes d'emplois alternatifs et en termes de déplacement (*crowding out*) d'alternatives qui auraient pu voir le jour n'eût été la mise en place d'un programme subventionnaire (coûts d'opportunité). On oublie aussi souvent de prendre en compte les coûts en termes d'incitations, dus entre autres aux formes de financement des programmes, à leurs orientations ou conditions d'éligibilité, et aux signaux trop souvent pervers qu'ils envoient aux éventuels bénéficiaires actuels et potentiels.

POUR UNE NOUVELLE RÉVOLUTION TRANQUILLE

C'est donc une véritable révolution que représente pour le Québec la nouvelle social-démocratie concurrentielle par rapport à la social-démocratie traditionnelle, devenue au fil des ans tributaire d'une pensée et d'un discours politiques et d'un modèle social usés, vieillissés et dépassés, essentiellement orientée vers les moyens plutôt que les objectifs, axée sur la

préservation des droits acquis, la protection des rentes et intérêts corporatistes, et la sauvegarde des vaches sacrées, figée et enfermée dans son passé, et endormie dans une langue de bois qui brime les initiatives innovantes.

Mais cette révolution des mentalités et des processus et moyens est nécessaire à la modernisation sociale-démocrate. À défaut de la réaliser, le Québec comme les autres sociétés qui s'agripperont à des modèles de social-démocratie traditionnelle mal adaptés aux nouveaux environnements sociaux, économiques et culturels, sont vouées à l'appauvrissement relatif et donc à l'échec face aux objectifs premiers de leurs programmes et politiques.

Les sociétés où l'esprit original de la social-démocratie demeure vivant ne peuvent plus se satisfaire des demi-vérités et de la langue de bois dont on les afflige trop souvent sous le couvert de grands et nobles sentiments. Elles doivent faire face, sans se leurrer, à la nouvelle réalité, au nouveau monde actuel et aux années exigeantes qui s'annoncent. Atermoiements et palabres au sommet ne jouant que les mêmes rengaines usées, dépassées et non crédibles ou n'apportant que des palliatifs de court terme inefficaces et coûteux (sauf pour les groupes de pression qui les défendent et en profitent aux dépens de l'ensemble des citoyens) ne feraient qu'empirer la situation et reporter à plus tard des décisions qui deviendront encore plus douloureuses parce qu'imposées plutôt que choisies.

La poursuite d'un idéal social-démocrate au Québec passe par une remise en question courageuse de ses institutions. Il faut pour ce faire **avoir l'intelligence et le courage de nos ambitions**, l'intelligence pour imaginer et définir des moyens et processus efficaces pour atteindre nos objectifs et réaliser nos ambitions et le courage de les mettre résolument en application. Et le temps presse.

APPENDICE : LES TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau 1A** : Produit intérieur brut, 1981-2004
- Tableau 1B** : Produit intérieur brut par habitant, 1981-2004
- Tableau 2A** : Population quinquennale par tranche d'âge, Canada, 1971-2004
- Tableau 2B** : Population quinquennale par tranche d'âge, ROC, 1971-2004
- Tableau 2C** : Population quinquennale par tranche d'âge, Québec, 1971-2004
- Tableau 2D** : Pourcentage de la population du ROC et du Québec dans la population canadienne par tranche d'âge, Québec, 1971-2004
- Tableau 3A** : Création d'emplois à temps plein et à temps partiel, Canada, 1976-2004
- Tableau 3B** : Création d'emplois à temps plein et à temps partiel, ROC, 1976-2004
- Tableau 3C** : Création d'emplois à temps plein et à temps partiel, Québec, 1976-2004
- Tableau 3D** : Création totale d'emplois, États-Unis, 1976-2004
- Tableau 3E** : Évolution des emplois (variations en %), 1976-2004
- Tableau 4** : Statistiques sur l'emploi au Canada, 1976-2004
- Tableau 5** : Statistiques sur l'emploi des hommes de 55 à 64 ans au Canada, dans le ROC, au Québec et aux États-Unis, 1976-2004
- Tableau 6** : Nombre de prestataires d'assurance-emploi au Canada, dans le ROC et au Québec, 1981-2004
- Tableau 7A** : Nombre de faillites, Canada, 1981-2004
- Tableau 7B** : Nombre de faillites, ROC, 1981-2004
- Tableau 7C** : Nombre de faillites, Québec, 1981-2004
- Tableau 8** : Rémunération hebdomadaire moyenne au Canada et au Québec (incluant le temps supplémentaires), 1983-2004
- Tableau 9A** : Données sur le commerce, Canada, 1981-2004
- Tableau 9B** : Données sur le commerce, ROC, 1981-2004
- Tableau 9C** : Données sur le commerce, Québec, 1981-2004
- Tableau 9D** : Commerce extérieur du Québec, 1981-2004
- Tableau 10A** : Croissance des exportations par niveau technologique, Canada, 1990-2004
- Tableau 10B** : Croissance des exportations par niveau technologique, ROC, 1990-2004
- Tableau 10C** : Croissance des exportations par niveau technologique, Québec, 1990-2004
- Tableau 10D** : Croissance des exportations par niveau technologique, 1990-2004

TABLEAU 1A
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, 1981-2004

	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Canada	millions \$97	594 082	576 744	592 684	626 378	660 318	677 802	705 701	740 592	759 821	762 381	747 857	754 835	772 498	810 016
	var. %	...	-2,9	2,8	5,7	5,4	2,6	4,1	4,9	2,6	0,3	-1,9	0,9	2,3	4,9
ROC	millions \$97	454 951	442 329	455 446	482 581	512 209	524 687	546 000	573 649	591 272	593 012	582 292	587 965	602 815	633 409
	var. %	...	-2,8	3,0	6,0	6,1	2,4	4,1	5,1	3,1	0,3	-1,8	1,0	2,5	5,1
Québec	millions \$97	139 131	134 415	137 238	143 797	148 109	153 115	159 701	166 943	168 549	169 369	165 565	166 870	169 683	176 607
	var. %	...	-3,4	2,1	4,8	3,0	3,4	4,3	4,5	1,0	0,5	-2,2	0,8	1,7	4,1
	% PIB CAN	23,4	23,3	23,2	23,0	22,4	22,6	22,6	22,5	22,2	22,2	22,1	22,1	22,0	21,8
	% PIB ROC	30,6	30,4	30,1	29,8	28,9	29,2	29,2	29,1	28,5	28,6	28,4	28,4	28,1	27,9
	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004				
Canada	millions \$97	832 138	845 157	882 734	919 000	969 242	1 020 258	1 036 048	1 068 540	1 094 278	1 130 405				
	var. %	2,7	1,6	4,4	4,1	5,5	5,3	1,5	3,1	2,4	3,3				
ROC	millions \$97	652 368	662 651	694 311	724 328	762 142	804 048	817 524	840 403	861 897	892 635				
	var. %	3,0	1,6	4,8	4,3	5,2	5,5	1,7	2,8	2,6	3,6				
Québec	millions \$97	179 770	182 506	188 423	194 672	207 100	216 210	218 524	228 137	232 381	237 770				
	var. %	1,8	1,5	3,2	3,3	6,4	4,4	1,1	4,4	1,9	2,3				
	% PIB CAN	21,6	21,6	21,3	21,2	21,4	21,2	21,1	21,4	21,2	21,0				
	% PIB ROC	27,6	27,5	27,1	26,9	27,2	26,9	26,7	27,1	27,0	26,6				
						1981-1990	1990-1999	1999-2004	1981-2004			variation sur 25 ans au taux de 90-99	Variation sur 25 ans au taux de 99-04		
	Variation annuelle moyenne du PIB réel canadien (prix de 1997)					2,8	2,7	3,1	2,8			94,8	115,8		
	Variation annuelle moyenne du PIB réel ROC (prix de 1997)					3,0	2,8	3,2	3,0			100,8	120,4		
	Variation annuelle moyenne du PIB réel québécois (prix de 1997)					2,2	2,3	2,8	2,4			74,8	99,5		

Source:

Statistique Canada: CANSIM, Tableau 384-0002 (PIB en termes de dépenses)

TABLEAU 1B
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, 1981-2004

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, CANADA

Mesure	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
millions \$97	23 936	25 965	26 680	28 483	33 179	33 397	34 070	34 591	35 383
var. % (N1)	...	1,6	0,5	1,3	3,9	0,7	2,0	1,5	2,3
indice	100	108,5	111,5	119,0	138,6	139,5	142,3	144,5	147,8
indice					100,0	100,7	102,7	104,3	106,6

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, ROC

Mesure	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
millions \$97	24 899	27 053	27 773	29 585	34 395	34 604	35 135	35 692	36 574
var. % (N1)	...	1,7	0,5	1,3	3,8	0,6	1,5	1,6	2,5
indice	100	108,7	111,5	118,8	138,1	139,0	141,1	143,3	146,9
indice					100,0	100,6	102,2	103,8	106,3

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, QUÉBEC

Mesure	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
millions \$97	21 248	22 822	23 435	25 090	29 325	29 542	30 647	31 038	31 526
var. % (N1)	...	1,4	0,5	1,4	4,0	0,7	3,7	1,3	1,6
indice	100	107,4	110,3	118,1	138,0	139,0	144,2	146,1	148,4
indice					100,0	100,7	104,5	105,8	107,5
Québec/ROC %	85,3	84,4	84,4	84,8	85,3	85,4	87,2	87,0	86,2
Québec/Canada %	88,8	87,9	87,8	88,1	88,4	88,5	90,0	89,7	89,1
Diff (ROC - Québec)	3 651	4 230	4 339	4 495	5 070	5 062	4 488	4 654	5 048
Indice	100	115,9	118,8	123,1	138,9	138,6	122,9	127,5	138,3
Indice					100	99,8	88,5	91,8	99,6

Source:

Tableau 1, 2A, 2B et 2C

N1: Pour les périodes pluri-annuelles, il s'agit du taux de variation annuel composé.

TABLEAU 2A

POPULATION QUINQUENNALE PAR TRANCHE D'ÂGE, CANADA 1971-2004

	Mesure	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Moins de 15 ans	milliers	6 433	5 960	5 533	5 485	5 790	5 992	5 871	5 856	5 827	5 782	5 729
	% du total	29,3	25,4	22,3	21,0	20,7	20,2	19,1	18,9	18,6	18,3	17,9
	indice	116,3	107,7	100	99,1	104,6	108,3	106,1	105,8	105,3	104,5	103,5
15 à 44 ans	milliers	9 699	11 028	12 220	12 932	13 580	13 771	13 852	13 832	13 870	13 856	13 885
	% du total	44,2	47,0	49,2	49,5	48,4	46,4	45,0	44,6	44,2	43,8	43,5
	indice	79,4	90,2	100	105,8	111,1	112,7	113,4	113,2	113,5	113,4	113,6
45 à 64 ans	milliers	4 068	4 440	4 690	4 947	5 444	6 327	7 177	7 411	7 673	7 931	8 193
	% du total	18,5	18,9	18,9	19,0	19,4	21,3	23,3	23,9	24,5	25,1	25,6
	indice	86,7	94,7	100	105,5	116,1	134,9	153,0	158,0	163,6	169,1	174,7
65 ans et plus	milliers	1 762	2 023	2 377	2 740	3 217	3 582	3 850	3 923	3 993	4 066	4 141
	% du total	8,0	8,6	9,6	10,5	11,5	12,1	12,5	12,6	12,7	12,9	13,0
	indice	74,1	85,1	100	115,3	135,3	150,7	162,0	165,0	168,0	171,1	174,2
Total	milliers	21 962	23 451	24 820	26 104	28 031	29 672	30 750	31 022	31 363	31 635	31 948
	indice	88,5	94,5	100	105,2	112,9	119,5	123,9	125,0	126,4	127,5	128,7

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 051-0001

TABLEAU 2B
POPULATION QUIQUENNALE PAR TRANCHE D'ÂGE, ROC 1971-2004

	Mesure	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Moins de 15 ans	milliers	4 633	4 384	4 125	4 127	4 393	4 609	4 551	4 551	4 531	4 498	4 456
	% du total	29,3	25,7	22,6	21,3	21,0	20,6	19,5	19,3	18,9	18,6	18,3
	indice	112,3	106,3	100	100	106,5	111,7	110,3	110,3	109,8	109,0	108,0
15 à 44 ans	milliers	6 875	7 891	8 905	9 552	10 159	10 399	10 580	10 595	10 654	10 663	10 705
	% du total	43,4	46,3	48,7	49,2	48,5	46,4	45,3	44,8	44,5	44,2	43,9
	indice	77,2	88,6	100	107,3	114,1	116,8	118,8	119,0	119,6	119,7	120,2
45 à 64 ans	milliers	2 973	3 245	3 438	3 634	3 979	4 678	5 340	5 521	5 723	5 922	6 126
	% du total	18,8	19,0	18,8	18,7	19,0	20,9	22,8	23,4	23,9	24,5	25,1
	indice	86,5	94,4	100	105,7	115,7	136,1	155,3	160,6	166,5	172,3	178,2
65 ans et plus	milliers	1 343	1 534	1 804	2 082	2 435	2 712	2 906	2 958	3 011	3 065	3 119
	% du total	8,5	9,0	9,9	10,7	11,6	12,1	12,4	12,5	12,6	12,7	12,8
	indice	74,4	85,0	100	115,4	135,0	150,3	161,1	164,0	166,9	169,9	172,9
Total	milliers	15 824	17 054	18 272	19 395	20 966	22 398	23 377	23 625	23 919	24 148	24 406
	indice	86,6	93,3	100	106,1	114,7	122,6	127,9	129,3	130,9	132,2	133,6

Source

Tableau 2A et 2C

TABLEAU 2C
POPULATION QUINQUENNALE PAR TRANCHE D'ÂGE, QUÉBEC 1971-2004

Mesure		1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Moins de 15 ans	milliers	1 800	1 576	1 408	1 358	1 397	1 383	1 320	1 305	1 296	1 284	1 273
	% du total	29,3	24,6	21,5	20,2	19,8	19,0	17,9	17,6	17,4	17,1	16,9
	indice	127,8	111,9	100	96,4	99,2	98,2	93,8	92,7	92,0	91,2	90,4
15 à 44 ans	milliers	2 824	3 137	3 315	3 380	3 421	3 372	3 272	3 237	3 216	3 193	3 180
	% du total	46,0	49,0	50,6	50,4	48,4	46,4	44,4	43,8	43,2	42,6	42,2
	indice	85,2	94,6	100	102,0	103,2	101,7	98,7	97,6	97,0	96,3	95,9
45 à 64 ans	milliers	1 095	1 195	1 252	1 313	1 465	1 649	1 837	1 890	1 950	2 009	2 067
	% du total	17,8	18,7	19,1	19,6	20,7	22,7	24,9	25,6	26,2	26,8	27,4
	indice	87,5	95,4	100	104,9	117,0	131,7	146,7	151,0	155,8	160,5	165,1
65 ans et plus	milliers	419	489	573	658	782	870	944	965	982	1 001	1 022
	% du total	6,8	7,6	8,8	9,8	11,1	12,0	12,8	13,0	13,2	13,4	13,6
	indice	73,1	85,3	100	114,8	136,5	151,8	164,7	168,4	171,4	174,7	178,4
Total	milliers	6 138	6 397	6 548	6 709	7 065	7 274	7 373	7 397	7 444	7 487	7 542
	indice	93,7	97,7	100	102,5	107,9	111,1	112,6	113,0	113,7	114,3	115,2

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 051-0001

TABLEAU 2D

POURCENTAGE DE LA POPULATION DU ROC ET DU QUÉBEC DANS LA POPULATION CANADIENNE PAR TRANCHE D'ÂGE, 1971-2004**POURCENTAGE DE LA POPULATION DU ROC DANS LA POPULATION CANADIENNE PAR TRANCHE D'ÂGE, 1971-2004**

	Mesure	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Moins de 15 ans	%	72,0	73,6	74,6	75,2	75,9	76,9	77,5	77,7	77,8	77,8	77,8
15 à 44 ans	%	70,9	71,6	72,9	73,9	74,8	75,5	76,4	76,6	76,8	77,0	77,1
45 à 64 ans	%	73,1	73,1	73,3	73,5	73,1	73,9	74,4	74,5	74,6	74,7	74,8
65 ans et plus	%	76,2	75,8	75,9	76,0	75,7	75,7	75,5	75,4	75,4	75,4	75,3
Total	%	72,1	72,7	73,6	74,3	74,8	75,5	76,0	76,2	76,3	76,3	76,4

POURCENTAGE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE DANS LA POPULATION CANADIENNE PAR TRANCHE D'ÂGE, 1971-2004

	Mesure	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004
Moins de 15 ans	%	28,0	26,4	25,4	24,8	24,1	23,1	22,5	22,3	22,2	22,2	22,2
15 à 44 ans	%	29,1	28,4	27,1	26,1	25,2	24,5	23,6	23,4	23,2	23,0	22,9
45 à 64 ans	%	26,9	26,9	26,7	26,5	26,9	26,1	25,6	25,5	25,4	25,3	25,2
65 ans et plus	%	23,8	24,2	24,1	24,0	24,3	24,3	24,5	24,6	24,6	24,6	24,7
Total	%	27,9	27,3	26,4	25,7	25,2	24,5	24,0	23,8	23,7	23,7	23,6

Source

Tableau 2A, 2B, 2C

TABLEAU 3A
CRÉATION D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL, CANADA 1976-2004

Mesure		1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi tot.	milliers	9 777	9 915	10 212	10 658	10 969	11 297	10 947	11 027	11 300	11 617	11 979	12 321	12 711	12 987	13 084	12 851	12 760	12 858	13 112
	variat. nette		138	297	446	311	328	-350	80	273	317	362	342	390	276	97	-233	-91	98	254
	variat. %		1,4	3,0	4,4	2,9	3,0	-3,1	0,7	2,5	2,8	3,1	2,9	3,2	2,2	0,7	-1,8	-0,7	0,8	2,0
T. partiel	milliers	1 228	1 301	1 362	1 479	1 582	1 688	1 758	1 862	1 902	1 994	2 041	2 065	2 153	2 178	2 233	2 346	2 383	2 483	2 495
	variat. nette		73	61	117	103	106	70	104	40	92	47	24	88	25	55	113	37	100	12
	variat. %		5,9	4,7	8,6	7,0	6,7	4,1	5,9	2,1	4,8	2,4	1,2	4,3	1,2	2,5	5,1	1,6	4,2	0,5
	% total	12,6	13,1	13,3	13,9	14,4	14,9	16,1	16,9	16,8	17,2	17,0	16,8	16,9	16,8	17,1	18,3	18,7	19,3	19,0
T. plein	milliers	8 549	8 614	8 850	9 179	9 387	9 609	9 189	9 165	9 398	9 623	9 938	10 256	10 558	10 809	10 851	10 505	10 377	10 375	10 617
	variat. nette		65	236	329	208	222	-420	-24	233	225	315	318	302	251	42	-346	-128	-2	242
	variat. %		0,8	2,7	3,7	2,3	2,4	-4,4	-0,3	2,5	2,4	3,3	3,2	2,9	2,4	0,4	-3,2	-1,2	0,0	2,3
	% total	87,4	86,9	86,7	86,1	85,6	85,1	83,9	83,1	83,2	82,8	83,0	83,2	83,1	83,2	82,9	81,7	81,3	80,7	81,0
Plein 2/1 ^N	milliers	9 163	9 265	9 531	9 919	10 178	10 453	10 068	10 096	10 349	10 620	10 959	11 289	11 635	11 898	11 968	11 678	11 569	11 617	11 865
	variat. nette		102	267	388	260	275	-385	28	253	271	339	330	346	264	70	-290	-110	48	248
	variat. %		1,1	2,9	4,1	2,6	2,7	-3,7	0,3	2,5	2,6	3,2	3,0	3,1	2,3	0,6	-2,4	-0,9	0,4	2,1
Mesure		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004									
Emploi tot.	milliers	13 357	13 463	13 775	14 141	14 531	14 760	14 973	15 321	15 666	15 949									
	variat. nette	245	106	312	366	390	229	213	348	345	283									
	variat. %	1,9	0,8	2,3	2,7	2,8	1,6	1,4	2,3	2,3	1,8									
T. partiel	milliers	2 523	2 580	2 635	2 674	2 682	2 672	2 732	2 884	2 965	2 949									
	variat. nette	28	57	55	39	8	-10	60	152	81	-16									
	variat. %	1,1	2,3	2,1	1,5	0,3	-0,4	2,2	5,6	2,8	-0,5									
	% total	18,9	19,2	19,1	18,9	18,5	18,1	18,2	18,8	18,9	18,5									
T. plein	milliers	10 834	10 883	11 140	11 467	11 849	12 088	12 241	12 437	12 701	13 000									
	variat. nette	217	49	257	327	382	239	153	196	264	299									
	variat. %	2,0	0,5	2,4	2,9	3,3	2,0	1,3	1,6	2,1	2,4									
	% total	81,1	80,8	80,9	81,1	81,5	81,9	81,8	81,2	81,1	81,5									
Plein 2/1 ^N	milliers	12 096	12 173	12 458	12 804	13 190	13 424	13 607	13 879	14 184	14 475									
	variat. nette	231	78	285	347	386	234	183	272	305	291									
	variat. %	1,9	0,6	2,3	2,8	3,0	1,8	1,4	2,0	2,2	2,1									

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 282-0004

Note

En comptant un emploi à temps plein pour deux emplois à temps partiel

TABLEAU 3B
CRÉATION D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL, ROC 1976-2004

Mesure		1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi tot.	milliers	7 228	7 362	7 623	7 971	8 217	8 507	8 306	8 343	8 543	8 772	9 048	9 305	9 631	9 863	9 943	9 769	9 719	9 818	10 012
	variat. nette		134	261	348	246	290	-201	37	200	229	276	257	326	232	80	-174	-50	99	194
	variat. %		1,9	3,5	4,6	3,1	3,5	-2,4	0,4	2,4	2,7	3,1	2,8	3,5	2,4	0,8	-1,7	-0,5	1,0	2,0
T. partiel	milliers	998	1 050	1 091	1 179	1 253	1 328	1 382	1 463	1 496	1 544	1 580	1 612	1 685	1 703	1 745	1 826	1 859	1 944	1 963
	variat. nette		52	41	88	74	75	54	81	33	48	36	32	73	18	42	81	33	85	19
	variat. %		5,2	3,9	8,1	6,3	6,0	4,1	5,9	2,3	3,2	2,3	2,0	4,5	1,1	2,5	4,6	1,8	4,6	1,0
	% total	13,8	14,3	14,3	14,8	15,2	15,6	16,6	17,5	17,5	17,6	17,5	17,3	17,5	17,3	17,6	18,7	19,1	19,8	19,6
T. plein	milliers	6 230	6 312	6 532	6 792	6 964	7 179	6 924	6 880	7 047	7 228	7 468	7 693	7 946	8 160	8 198	7 943	7 860	7 874	8 049
	variat. nette		82	220	260	172	215	-255	-44	167	181	240	225	253	214	38	-255	-83	14	175
	variat. %		1,3	3,5	4,0	2,5	3,1	-3,6	-0,6	2,4	2,6	3,3	3,0	3,3	2,7	0,5	-3,1	-1,0	0,2	2,2
	% total	86,2	85,7	85,7	85,2	84,8	84,4	83,4	82,5	82,5	82,4	82,5	82,7	82,5	82,7	82,4	81,3	80,9	80,2	80,4
Plein 2/1 ^N	milliers	6 729	6 837	7 078	7 382	7 591	7 843	7 615	7 612	7 795	8 000	8 258	8 499	8 789	9 012	9 071	8 856	8 790	8 846	9 031
	variat. nette		108	241	304	209	253	-228	-4	184	205	258	241	290	223	59	-215	-67	57	185
	variat. %		1,6	3,5	4,3	2,8	3,3	-2,9	0,0	2,4	2,6	3,2	2,9	3,4	2,5	0,7	-2,4	-0,8	0,6	2,1

Mesure		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emploi tot.	milliers	10 210	10 317	10 580	10 859	11 173	11 323	11 499	11 728	12 016	12 244
	variat. nette	198	107	263	279	314	150	176	229	288	228
	variat. %	2,0	1,0	2,5	2,6	2,9	1,3	1,6	2,0	2,5	1,9
T. partiel	milliers	1 976	2 015	2 064	2 094	2 116	2 091	2 135	2 242	2 293	2 276
	variat. nette	13	39	49	30	22	-25	44	107	51	-17
	variat. %	0,7	2,0	2,4	1,5	1,1	-1,2	2,1	5,0	2,3	-0,7
	% total	19,4	19,5	19,5	19,3	18,9	18,5	18,6	19,1	19,1	18,6
T. plein	milliers	8 234	8 302	8 516	8 765	9 057	9 232	9 364	9 486	9 723	9 968
	variat. nette	185	68	214	249	292	175	132	122	237	245
	variat. %	2,3	0,8	2,6	2,9	3,3	1,9	1,4	1,3	2,5	2,5
	% total	80,6	80,5	80,5	80,7	81,1	81,5	81,4	80,9	80,9	81,4
Plein 2/1 ^N	milliers	9 222	9 310	9 548	9 812	10 115	10 278	10 432	10 607	10 870	11 066
	variat. nette	192	88	239	264	303	163	154	176	263	237
	variat. %	2,1	0,9	2,6	2,8	3,1	1,6	1,5	1,7	2,5	2,2

Source

Tableau 3A et 3C

Note

En comptant un emploi à temps plein pour deux emplois à temps partiel

TABLEAU 3C
CRÉATION D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL, QUÉBEC 1976-2004

Mesure		1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi tot.	milliers	2549	2553	2589	2687	2752	2790	2641	2684	2757	2845	2931	3016	3080	3124	3141	3082	3041	3040	3100
	variât. nette		4	36	98	65	38	-149	43	73	88	86	85	64	44	17	-59	-41	-1	60
	variation %		0,2	1,4	3,8	2,4	1,4	-5,3	1,6	2,7	3,2	3,0	2,9	2,1	1,4	0,5	-1,9	-1,3	0,0	2,0
T. partiel	milliers	230	251	271	300	329	360	376	399	406	450	461	453	468	475	488	520	524	539	532
	variât. nette		21	20	29	29	31	16	23	7	44	11	-8	15	7	13	32	4	15	-7
	variation %		9,1	8,0	10,7	9,7	9,4	4,4	6,1	1,8	10,8	2,4	-1,7	3,3	1,5	2,7	6,6	0,8	2,9	-1,3
	% total	9,0	9,8	10,5	11,2	12,0	12,9	14,2	14,9	14,7	15,8	15,7	15,0	15,2	15,2	15,5	16,9	17,2	17,7	17,2
T. plein	milliers	2319	2302	2318	2387	2423	2430	2265	2285	2351	2395	2470	2563	2612	2649	2653	2562	2517	2501	2568
	variât. nette		-17	16	69	36	7	-165	20	66	44	75	93	49	37	4	-91	-45	-16	67
	variation %		-0,7	0,7	3,0	1,5	0,3	-6,8	0,9	2,9	1,9	3,1	3,8	1,9	1,4	0,2	-3,4	-1,8	-0,6	2,7
	% total	91,0	90,2	89,5	88,8	88,0	87,1	85,8	85,1	85,3	84,2	84,3	85,0	84,8	84,8	84,5	83,1	82,8	82,3	82,8
Plein 2/1 N	milliers	2434	2428	2454	2537	2588	2610	2453	2485	2554	2620	2701	2790	2846	2887	2897	2822	2779	2771	2834
	variât. nette		-6,5	26	83,5	50,5	22,5	-157	31,5	69,5	66	80,5	89	56,5	40,5	10,5	-75	-43	-8,5	64
	variation %		-0,3	1,1	3,4	2,0	0,9	-6,0	1,3	2,8	2,6	3,1	3,3	2,0	1,4	0,4	-2,6	-1,5	-0,3	2,3
Mesure		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004									
Emploi tot.	milliers	3147	3146	3195	3282	3358	3437	3474	3593	3650	3705									
	variât. nette	47	-1	49	87	76	79	37	119	57	55									
	variation %	1,5	0,0	1,6	2,7	2,3	2,4	1,1	3,4	1,6	1,5									
T. partiel	milliers	547	565	571	580	566	581	597	642	672	673									
	variât. nette	15	18	6	9	-14	15	16	45	30	1									
	variation %	2,8	3,3	1,1	1,6	-2,4	2,7	2,8	7,5	4,7	0,1									
	% total	17,4	18,0	17,9	17,7	16,9	16,9	17,2	17,9	18,4	18,2									
T. plein	milliers	2600	2581	2624	2702	2792	2856	2877	2951	2978	3032									
	variât. nette	32	-19	43	78	90	64	21	74	27	54									
	variation %	1,2	-0,7	1,7	3,0	3,3	2,3	0,7	2,6	0,9	1,8									
	% total	82,6	82,0	82,1	82,3	83,1	83,1	82,8	82,1	81,6	81,8									
Plein 2/1 N	milliers	2874	2864	2910	2992	3075	3147	3176	3272	3314	3369									
	variât. nette	40	-10	46	82,5	83	71,5	29	96,5	42	54,5									
	variation %	1,4	-0,3	1,6	2,8	2,8	2,3	0,9	3,0	1,3	1,6									

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 282-0004

Note

En comptant un emploi à temps plein pour deux emplois à temps partiel

TABLEAU 3D
CRÉATION TOTALE D'EMPLOIS, ÉTATS-UNIS 1981-2004

	Mesure	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi total	milliers	88 753	92 017	96 046	98 825	99 303	100 400	99 529	100 822	105 003	107 154	109 601	112 439	114 974	117 327	118 796	117 713	118 488	120 259	123 071
	variât. nette	2 923	3 264	4 029	2 779	478	1 097	-871	1 293	4 181	2 151	2 447	2 838	2 535	2 353	1 469	-1 083	775	1 771	2 812
	variât. %	3,4	3,7	4,4	2,9	0,5	1,1	-0,9	1,3	4,1	2,0	2,3	2,6	2,3	2,0	1,3	-0,9	0,7	1,5	2,3
Taux d'activité ^{N2}	en %	61,6	62,2	63,2	63,7	63,8	63,9	64,0	64,0	64,4	64,8	65,2	65,6	65,9	66,4	66,5	66,2	66,4	66,3	66,6
Taux d'emploi ^{N2}	en %	56,8	57,9	59,3	59,9	59,2	59,0	57,8	57,9	59,5	60,1	60,7	61,5	62,3	62,9	62,8	61,7	61,5	61,7	62,5
Taux de chômage	en %	7,7	7,1	6,1	5,9	7,2	7,6	9,7	9,6	7,5	7,2	7,0	6,2	5,5	5,3	5,6	6,9	7,5	6,9	6,1
	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004									
Emploi total	milliers	124 908	126 715	129 565	131 463	133 492	135 219	135 708	136 483	137 734	139 248									
	variât. nette	1 837	1 807	2 850	1 898	2 029	1 727	489	775	1 251	1 514									
	variât. %	1,5	1,4	2,2	1,5	1,5	1,3	0,4	0,6	0,9	1,1									
Taux d'activité ^{N2}	en %	66,6	66,8	67,1	67,1	67,1	67,2	66,9	66,6	66,2	66,0									
Taux d'emploi ^{N2}	en %	62,9	63,2	63,8	64,1	64,3	64,5	63,7	62,8	62,3	62,3									
Taux de chômage	en %	5,6	5,4	4,9	4,5	4,2	4,0	4,8	5,6	6,0	5,5									

Source

US Department of Labor, Census Bureau, Mai 2005; site internet : <http://www.bls.gov/data/>

Note 2

En % de la population civile non-institutionnalisée de 16 ans et plus.

TABLEAU 3E
ÉVOLUTION DES EMPLOIS (VARIATION EN %) 1976-2004

CANADA

	76-85 (9 ans)	81-90 (9 ans)	90-04 (14 ans)	99-04 (5 ans)	81-04 (23 ans)	76-00 (24 ans)	76-04 (28 ans)
Emploi tot.	18,8	15,8	21,9	9,8	41,2	51,0	63,1
T. partiel	62,4	32,3	32,1	10,0	74,7	117,6	140,1
T. plein	12,6	12,9	19,8	9,7	35,3	41,4	52,1
Plein 2/1 ^N	15,9	14,5	20,9	9,7	38,5	46,5	58,0

ROC

	76-85 (9 ans)	81-90 (9 ans)	90-04 (14 ans)	99-04 (5 ans)	81-04 (23 ans)	76-00 (24 ans)	76-04 (28 ans)
Emploi tot.	21,4	16,9	23,1	9,6	43,9	56,7	69,4
T. partiel	54,7	31,4	30,4	7,6	71,4	109,5	128,1
T. plein	16,0	14,2	21,6	10,1	38,8	48,2	60,0
Plein 2/1 ^N	18,9	15,7	22,4	9,8	41,6	52,7	65,0

QUÉBEC

	76-85 (9 ans)	81-90 (9 ans)	90-04 (14 ans)	99-04 (5 ans)	81-04 (23 ans)	76-00 (24 ans)	76-04 (28 ans)
Emploi tot.	11,6	12,6	18,0	10,3	32,8	34,8	45,4
T. partiel	95,7	35,6	37,9	18,9	86,9	152,6	192,6
T. plein	3,3	9,2	14,3	8,6	24,8	23,2	30,7
Plein 2/1 ^N	7,6	11,0	16,3	9,5	29,1	29,3	38,4

ÉTATS-UNIS

	76-85 (9 ans)	81-90 (9 ans)	90-04 (14 ans)	99-04 (5 ans)	81-04 (23 ans)	76-00 (24 ans)	76-04 (28 ans)
Emploi tot.	20,7	24,4	17,2	4,3	38,7	52,4	56,9

Source

Tableaux 3A, 3B, 3C et 3D

TABLEAU 4
STATISTIQUES SUR L'EMPLOI AU CANADA, 1976-2004

(A = Taux d'activité; C = Taux de chômage; E = Taux d'emploi)

	C-Britannique			Alberta			Saskatchewan			Manitoba			Ontario			Québec			N-Brunswick			N-Écosse			I.-P.-Édouard			Terre-Neuve			Canada		
	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E
1976	61,9	8,7	56,5	67,2	4,0	64,5	60,7	3,9	58,3	61,7	4,7	58,8	64,2	6,2	60,2	58,8	8,7	53,7	54,3	11	48,3	55,4	9,5	50,1	56,9	9,6	51,4	49,6	13,1	43,1	61,5	7,2	57,1
1977	62,3	8,5	57,0	67,4	4,6	64,3	61,8	4,5	59,0	61,9	5,9	58,2	64,7	7,0	60,2	59,6	10,3	53,5	54,1	13,2	47,0	55,5	10,5	49,7	57,3	9,8	51,7	50,5	15,7	42,6	62,1	8,1	57,1
1978	63,4	8,3	58,1	68,8	4,8	65,5	62,4	4,9	59,3	63,2	6,5	59,1	65,9	7,2	61,2	60,3	10,9	53,7	55,3	12,5	48,4	56,5	10,5	50,6	58,0	9,7	52,4	51,9	16,1	43,5	63,1	8,4	57,8
1979	64,0	7,7	59,1	70,2	3,9	67,5	62,8	4,2	60,2	64,0	5,4	60,5	67,0	6,5	62,6	60,8	9,7	54,9	55,5	11,1	49,3	56,8	10,2	51,0	59,3	11,1	52,7	52,9	14,9	45,0	64,0	7,5	59,2
1980	64,9	6,8	60,5	71,3	3,8	68,6	63,2	4,4	60,4	64,8	5,5	61,2	67,2	6,9	62,6	61,7	9,9	55,6	56,1	11,1	49,9	57,8	9,7	52,2	59,6	10,8	53,2	53,4	13,2	46,4	64,6	7,5	59,8
1981	65,9	6,7	61,5	72,6	3,9	69,8	63,9	4,6	61,0	65,4	5,9	61,5	68,2	6,6	63,7	61,9	10,5	55,4	56,6	11,6	50,0	57,6	10,1	51,8	59,0	11,2	52,4	53,1	13,9	45,7	65,0	7,6	60,1
1982	65,1	12,3	57,1	72,1	7,8	66,5	64,4	6,3	60,3	65,4	8,5	59,8	68,0	9,8	61,3	60,5	14,0	52,0	55,5	14,1	47,7	57,5	13,1	50,0	58,5	12,9	51,0	52,9	16,7	44,1	64,5	11,1	57,3
1983	64,8	13,9	55,8	71,9	10,7	64,2	65,5	7,4	60,7	66,0	9,5	59,7	67,8	10,4	60,7	61,1	14,0	52,5	55,9	14,8	47,6	58,0	13,1	50,4	60,7	12,5	53,1	52,4	18,8	42,5	64,7	11,9	57,0
1984	64,8	14,9	55,1	72,4	11,2	64,3	65,6	8,0	60,4	66,2	8,4	60,6	68,1	9,0	62,0	61,8	12,9	53,8	55,6	15,0	47,3	59,7	13,1	51,9	60,8	12,9	53,0	53,2	20,4	42,3	65,0	11,3	57,7
1985	65,2	14,2	55,9	72,3	10,0	65,1	66,6	8,2	61,1	66,2	8,3	60,7	68,7	8,1	63,1	62,6	11,9	55,2	57,2	15,2	48,5	59,3	13,6	51,2	61,9	13,4	53,6	53,5	20,9	42,3	65,5	10,6	58,6
1986	65,9	12,5	57,7	72,6	9,9	65,4	67,1	7,7	61,9	66,9	7,7	61,7	69,0	7,0	64,2	62,9	11,0	56,0	58,0	14,3	49,7	60,0	13,1	52,1	62,4	13,5	54,0	53,6	19,2	43,3	66,0	9,7	59,6
1987	66,2	11,9	58,3	72,1	9,7	65,1	66,8	7,3	61,9	66,8	7,4	61,9	69,6	6,1	65,4	63,7	10,3	57,1	58,6	13,1	50,9	60,2	12,3	52,8	63,0	13,1	54,7	53,5	18,0	43,9	66,4	8,8	60,6
1988	66,3	10,3	59,5	72,6	8,1	66,7	66,8	7,5	61,8	66,9	7,9	61,6	70,1	5,0	66,6	64,3	9,4	58,3	59,2	12,0	52,1	61,0	10,2	54,8	64,0	12,9	55,7	54,9	16,4	45,9	66,8	7,8	61,6
1989	67,4	9,1	61,3	72,6	7,3	67,3	66,4	7,4	61,5	67,2	7,6	62,1	70,3	5,1	66,7	64,4	9,3	58,4	59,9	12,4	52,5	61,5	9,8	55,5	64,9	14,1	55,7	55,9	15,7	47,1	67,2	7,5	62,2
1990	66,7	8,4	61,1	72,4	7,1	67,3	66,9	7,0	62,2	67,6	7,3	62,7	69,9	6,3	65,5	64,6	10,2	58,0	60,1	12,1	52,8	62,3	10,6	55,7	65,9	14,9	56,1	56,2	17,0	46,6	67,1	8,2	61,6
1991	67,2	10,0	60,5	72,7	8,3	66,7	67,3	7,3	62,4	66,9	8,9	60,9	68,7	9,7	62,0	63,6	12,0	56,0	58,9	12,8	51,4	61,5	12,1	54,1	65,0	16,9	54,0	55,7	18,3	45,5	66,5	10,3	59,7
1992	67,1	10,5	60,1	72,0	9,6	65,1	66,7	8,3	61,2	66,1	9,7	59,7	67,7	10,9	60,3	62,7	12,8	54,7	59,3	12,8	51,7	60,0	13,1	52,1	65,8	18,0	54,0	54,0	20,2	43,1	65,7	11,2	58,3
1993	66,3	9,7	59,9	71,5	9,7	64,6	66,8	8,0	61,5	66,8	9,3	60,6	67,4	10,6	60,3	62,3	13,2	54,1	59,3	12,6	51,8	60,1	14,7	51,3	65,3	18,1	53,5	53,2	20,1	42,5	65,4	11,4	57,9
1994	66,6	9,4	60,3	71,7	8,6	65,5	65,9	7,0	61,3	66,6	9,2	60,5	66,4	9,6	60,0	62,5	12,2	54,9	59,1	12,4	51,8	60,4	13,3	52,4	65,5	17,0	54,4	53,6	20,4	42,7	65,2	10,3	58,5
1995	65,6	8,9	59,8	72,0	7,8	66,4	66	7,0	61,4	66,3	7,5	61,3	65,7	8,7	60,0	62,2	12,4	54,5	59,3	11,5	52,5	59,8	12,1	52,6	65,6	14,7	56,0	53,1	18,2	43,4	64,9	9,4	58,8
1996	65,5	8,9	59,7	72,1	7,0	67,1	65,5	6,5	61,2	66,4	7,5	61,4	66,0	9,1	60,0	62,1	11,8	54,8	59,0	11,7	52,1	60,0	12,7	52,4	66,2	14,5	56,6	52,2	19,5	42,0	64,7	9,6	58,5
1997	64,9	8,7	59,3	71,7	6,0	67,4	66,3	6,0	62,3	66,9	6,6	62,5	65,9	8,5	60,3	62,1	11,4	55,0	60,0	12,8	52,3	60,2	12,3	52,8	66,2	14,9	56,3	52,5	18,8	42,6	64,9	9,1	59,0
1998	64,8	8,9	59,0	72,2	5,7	68,1	66,6	5,9	62,7	67,1	5,7	63,3	66,3	7,2	61,5	62,2	10,4	55,7	60,8	12,1	53,4	60,6	10,7	54,1	65,9	13,8	56,8	54,0	17,9	44,3	65,1	8,3	59,7
1999	65,3	8,3	59,9	72,4	5,8	68,2	66,7	6,1	62,6	67,9	5,5	64,2	66,8	6,4	62,5	62,5	9,5	56,6	61,6	10,2	55,3	61,0	9,6	55,1	66,8	14,2	57,3	56,3	16,7	46,9	65,6	7,6	60,6
2000	64,9	7,2	60,2	72,2	5,0	67,6	67,0	5,2	63,5	67,9	4,9	64,6	67,2	5,7	63,3	63,2	8,4	57,9	61,6	10,0	55,4	61,7	9,1	56,1	66,9	12,0	58,9	55,8	16,7	55,8	65,9	6,8	61,4
2001	64,1	7,7	59,2	72,3	4,6	69,0	65,8	5,8	62,0	68,1	5,0	64,7	67,3	6,3	63,1	63,6	8,7	58,1	62,2	11,2	55,2	62,4	9,7	56,3	67,6	11,9	59,6	57,3	16,1	48,1	66,0	7,2	61,2
2002	64,9	8,5	59,4	73,0	5,3	69,1	67,3	5,7	63,5	69,2	5,2	65,6	67,8	7,1	63,0	65,1	8,6	59,5	63,5	10,4	56,9	62,8	9,7	56,7	68,2	12,1	60,0	58,6	16,9	48,7	66,9	7,7	61,8
2003	65,4	8,1	60,1	73,4	5,1	69,6	68,2	5,6	64,4	69,0	5,0	65,5	68,4	7,0	63,7	66,0	9,1	60,0	63,3	10,6	56,6	63,2	9,3	57,3	68,5	11,1	60,8	59,5	16,7	49,6	67,5	7,6	62,4
2004	65,5	7,2	60,8	73,6	4,6	70,2	68,0	5,3	64,4	69	5,3	65,4	68,5	6,8	63,8	65,9	8,5	60,3	63,9	9,8	57,7	64	8,8	58,3	67,8	11,3	60,1	59,3	15,6	50,1	67,6	7,2	62,7
Moy 96-99	65,13	8,7	59,48	72,1	6,1	67,7	66,28	6,1	62,2	67,08	6,3	62,85	66,25	7,8	61,08	62,23	10,78	55,53	60,35	11,7	53,28	60,45	11,33	53,6	66,28	14,35	56,75	53,75	18,23	43,95	65,08	8,7	59,45
Moy 01-04	65,0	7,9	59,9	73,1	4,9	69,5	67,3	5,6	63,6	68,8	5,1	65,3	68,0	6,8	63,4	65,2	8,7	59,5	63,2	10,5	56,6	63,1	9,4	57,2	68,0	11,6	60,1	58,7	16,3	49,1	67,0	7,4	62,0

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 282-0055

Note

Le taux d'activité A représente la population active en pourcentage de la population de 15 ans et plus

Le taux de chômage C représente le nombre de personnes au chômage en pourcentage de la population active

Le taux d'emploi E représente le nombre de personne au travail en pourcentage de la population de 15 ans et plus

Les liens entre A, C et E sont données par la formule: $A \cdot (1 - (C/100)) = E$

TABLEAU 5
STATISTIQUES SUR L'EMPLOI DES HOMMES DE 55 À 64 ANS AU CANADA,
DANS LE ROC, AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS 1976-2004

(A = Taux d'activité, E = Taux d'emploi)

	Canada		ROC		Québec		États-Unis	
	A	E	A	E	A	E	A	E
1976	75,9	72,8	76,1	73,2	75,4	71,7	74,3	71,2
1977	75,3	71,5	75,8	72,5	73,8	68,6	73,8	71,2
1978	75,3	71,1	75,4	71,7	75,0	69,5	73,3	71,3
1979	75,0	71,5	75,6	72,3	73,4	69,2	72,8	70,8
1980	74,6	71,3	74,6	71,7	74,7	70,2	72,2	69,7
1981	74,1	70,7	74,9	71,9	71,9	67,4	70,6	68,1
1982	72,5	67,2	73,7	68,7	69,0	62,8	70,3	66,4
1983	71,5	65,4	72,2	66,3	69,6	62,9	69,3	65,2
1984	70,4	64,5	71,7	65,9	66,8	60,4	68,5	65,1
1985	69,1	63,1	70,3	64,7	65,6	58,6	68,0	65,0
1986	67,7	62,6	69,2	64,4	63,5	57,6	67,3	64,4
1987	65,8	61,4	67,2	63,1	61,7	56,5	67,6	65,1
1988	65,6	61,4	67,3	63,3	60,7	56,0	67,0	64,7
1989	65,3	61,1	67,4	63,5	59,4	54,2	67,2	64,9
1990	64,3	60,3	65,8	62,3	60,0	54,5	67,8	65,3
1991	62,3	57,1	63,7	59,0	58,2	51,7	67,0	63,9
1992	61,4	55,4	63,2	57,4	56,3	49,6	67,0	63,1
1993	60,4	54,3	62,2	56,3	55,2	48,6	66,5	63,1
1994	59,7	54,0	61,4	56,4	54,9	47,1	65,5	62,6
1995	58,7	53,7	60,2	55,7	54,4	48,1	66,0	63,6
1996	58,4	53,7	60,2	55,7	53,4	47,9	67,0	64,7
1997	59,6	55,1	60,8	56,8	56,1	50,4	67,6	65,5
1998	58,8	54,7	60,2	56,6	54,7	49,4	68,1	66,2
1999	60,7	56,9	62,4	58,8	55,9	51,5	67,9	66,1
2000	61,0	57,7	63,1	60,0	54,9	51,2	67,3	65,7
2001	61,2	57,6	63,5	60,2	54,7	50,3	68,3	66,0
2002	62,4	58,3	64,1	60,3	57,6	52,6	69,2	66,3
2003	64,2	59,8	65,7	61,7	60,0	54,5	68,7	65,6
2004	66,0	62,0	67,9	64,1	60,7	56,1	68,7	66,0
moy. 96-99	59,4	55,1	60,9	57,0	55,0	49,8	67,7	65,6
moy. 01-04	63,5	59,4	65,3	61,6	58,3	53,4	68,7	66,0

Statistique Canada: CANSIM Tableau 282-0002, Censur Bureau et Institut de la Statistique du Québec

Note

Le taux d'activité représente la population active en pourcentage de la population totale et le taux d'emploi représente le nombre de personnes au travail en pourcentage de la population totale pour les hommes de 55 à 64 ans

TABLEAU 6
NOMBRE DE PRESTATAIRES D'ASSURANCE-EMPLOI AU CANADA, DANS LE ROC ET AU QUEBEC, 1981-2004

	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Canada	milliers	720	1138	1248	1194	1145	1095	1033	1015	1030	1121	1365	1388	1291	1112
ROC	milliers	447	746	863	823	786	757	717	692	693	753	938	955	887	757
	% Canada taux	62,1 36,2	65,6	69,2	68,9	68,6	69,1 57,4	69,4	68,2	67,3	67,2	68,7 66,3	68,8	68,7	68,1
Québec	milliers	273	392	385	371	359	338	316	323	337	368	427	433	404	355
	% Canada taux	37,9 59,8	34,4	30,8	31,1	31,4	30,9 72,0	30,6	31,8	32,7	32,8	31,3 87,4	31,2	31,3	31,9
	taux Q/ROC	1,65					1,25					1,32			
	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004				
Canada	milliers	957	911	782	743	700	654	736	829	841	827				
ROC	milliers	644	610	523	500	477	444	503	581	590	529				
	% Canada taux	67,3	67,0 40,5	66,9	67,3	68,1	67,9 27,9	68,3 31,2	70,1 35,5	70,2 35,6	64,0 31,4				
Québec	milliers	313	301	259	243	223	210	233	248	251	298				
	% Canada taux	32,7	33,0 59,9	33,1	32,7	31,9	32,1 41,1	31,7 45,4	29,9 48,0	29,8 48,3	36,0 56,8				
	taux Q/ROC		1,48				1,47	1,46	1,35	1,36	1,81				

Source

Statistique Canada, Cansim Tableau 276-0006

taux: nombre de prestataires par 1000 de population de 15 à 64 ans

taux Q/Roc: Ratio du taux québécois par rapport au taux du ROC

TABLEAU 7A
NOMBRE DE FAILLITES, CANADA 1981-2004

Canada	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Commerc.	unité	7 708	10 265	9 826	9 285	8 314	8 143	7 371	7 721	8 314	11 642	13 496	14 317	12 527	11 810
	var. %	...	33,2	-4,3	-5,5	-10,5	-2,1	-9,5	4,7	7,7	40,0	15,9	6,1	-12,5	-5,7
	taux C	13,0	17,8	16,6	14,8	12,6	12,0	10,4	10,4	10,9	15,3	18,0	19,0	16,2	14,6
Ménages	unité	23 036	30 643	26 822	22 022	19 752	21 765	24 384	25 817	29 202	42 782	62 277	61 822	54 456	53 802
	var. %	9,6	33,0	-12,5	-17,9	-10,3	10,2	12,0	5,9	13,1	46,5	45,6	-0,7	-11,9	-1,2
	taux M	1,2	1,6	1,4	1,1	1,0	1,1	1,2	1,2	1,4	1,9	2,8	2,7	2,4	2,3
Canada	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004				
Commerc.	unité	13 258	14 229	12 200	10 780	10 023	10 040	10 504	9 472	8 844	8 128				
	var. %	12,3	7,3	-14,3	-11,6	-7,0	0,2	4,6	-9,8	-6,6	-8,1				
	taux C	15,9	16,8	13,8	11,7	10,3	9,8	10,1	8,8	8,1	7,2				
Ménages	unité	65 432	79 631	85 297	75 459	72 994	75 091	79 144	78 232	84 251	84 426				
	var. %	21,6	21,7	7,1	-11,5	-3,3	2,9	5,4	-1,2	7,7	0,2				
	taux M	2,8	3,3	3,6	3,1	3,0	3,0	3,1	3,1	3,3	3,2				

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 177-0001 et 177-0002

taux C: nombre de faillites commerciales par milliard de PIB réel

taux M: nombre de faillites de ménages par 1000 de population de 15 ans et plus

TABLEAU 7B
NOMBRE DE FAILLITES, ROC 1981-2004

ROC	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Commerc.	unité	4 547	6 070	6 126	6 073	5 664	5 472	4 834	4 838	4 978	6 966	8 279	8 964	7 904	7 322
	var. %	...	33,5	0,9	-5,5	-6,7	-3,4	-11,7	0,1	2,9	39,9	18,8	8,3	-11,8	-7,4
	% Can	59,0	59,1	62,3	65,4	68,1	67,2	65,6	62,7	59,9	59,8	61,3	62,6	63,1	62,0
	taux C	10,0	13,7	13,5	12,6	11,1	10,4	8,9	8,4	8,4	11,7	14,2	15,2	13,1	11,6
Ménages	unité	16 005	21 765	19 261	15 753	14 068	15 268	16 654	16 038	18 048	28 860	43 958	45 190	38 749	37 789
	var. %	9,6	36,0	-11,5	-18,2	-10,7	8,5	9,1	-3,7	12,5	59,9	52,3	2,8	-14,3	-2,5
	% Can	69,5	71,0	71,8	71,5	71,2	70,1	68,3	62,1	61,8	67,5	70,6	73,1	71,2	70,2
	taux M	1,1	1,5	1,3	1,1	0,9	1,0	1,1	1,0	1,1	1,8	2,7	2,7	2,3	2,2
ROC	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004				
Commerc.	unité	8 123	8 458	7 610	6 959	6 740	7 037	7 720	7 251	6 651	6 165				
	var. %	10,9	4,1	-10,0	-8,6	-3,1	4,4	9,7	-6,1	-8,3	-7,3				
	% Can	61,3	59,4	62,4	64,6	67,2	70,1	73,5	76,6	75,2	75,8				
	taux C	12,5	12,8	11,0	9,6	8,8	8,8	9,4	8,6	7,7	6,9				
Ménages	unité	44 600	54 744	58 316	50 807	49 715	51 947	54 864	56 498	61 720	61 281				
	var. %	18,0	22,7	6,5	-12,9	-2,1	4,5	5,6	3,0	9,2	-0,7				
	% Can	68,2	68,7	68,4	67,3	68,1	69,2	69,3	72,2	73,3	72,6				
	taux M	2,5	3,1	3,2	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9	3,1	3,1				

Source

Tableau 7A et 7C

Taux C: nombre de faillites commerciales par milliard de PIB réel

Taux M: nombre de faillites de ménages par 1000 de population de 15 ans et plus

TABLEAU 7C
NOMBRE DE FAILLITES, QUÉBEC 1981-2004

Québec	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Commerc.	unité	3 161	4 195	3 700	3 212	2 650	2 671	2 537	2 883	3 336	4 676	5 217	5 353	4 623	4 488
	var. %	...	32,7	-11,8	-13,2	-17,5	0,8	-5,0	13,6	15,7	40,2	11,6	2,6	-13,6	-2,9
	% Can.	41,0	40,9	37,7	34,6	31,9	32,8	34,4	37,3	40,1	40,2	38,7	37,4	36,9	38,0
	taux C	22,7	31,3	27,0	22,3	17,9	17,5	15,9	17,3	19,7	27,7	31,4	32,1	27,2	25,4
Ménages	unité	7 031	8 878	7 561	6 269	5 684	6 497	7 730	9 779	11 154	13 922	18 319	16 632	15 707	16 013
	var. %	14,4	26,3	-14,8	-17,1	-9,3	14,3	19,0	26,5	14,1	24,8	31,6	-9,2	-5,6	1,9
	% Can.	30,5	29,0	28,2	28,5	28,8	29,9	31,7	37,9	38,2	32,5	29,4	26,9	28,8	29,8
	taux M	1,4	1,7	1,4	1,2	1,1	1,2	1,4	1,8	2,0	2,5	3,2	2,9	2,7	2,8
Québec	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004				
Commerc.	unité	5 135	5 771	4 590	3 821	3 283	3 003	2 784	2 221	2 193	1 963				
	var. %	14,4	12,4	-20,5	-16,8	-14,1	-8,5	-7,3	-20,2	-1,3	-10,5				
	% Can.	38,7	40,6	37,6	35,4	32,8	29,9	26,5	23,4	24,8	24,2				
	taux C	28,5	31,5	24,4	19,8	15,9	13,9	12,7	9,7	9,5	8,2				
Ménages	unité	20 832	24 887	26 981	24 652	23 279	23 144	24 280	21 734	22 531	23 145				
	var. %	30,1	19,5	8,4	-8,6	-5,6	-0,6	4,9	-10,5	3,7	2,7				
	% Can.	31,8	31,3	31,6	32,7	31,9	30,8	30,7	27,8	26,7	27,4				
	taux M	3,6	4,2	4,6	4,1	3,9	3,8	4,0	3,5	3,6	3,7				

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 177-0001 et 177-0002

taux C: nombre de faillites commerciales par milliard de PIB réel

taux M: nombre de faillites de ménages par 1000 de population de 15 ans et plus

TABLEAU 8

RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE MOYENNE AU CANADA ET AU QUÉBEC (Incluant le temps supplémentaire), 1983-2004

	Mesure	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994				
Canada	\$	382,67	398,58	412,68	425,12	441,13	460,59	484,10	506,18	529,49	547,93	557,92	568,19				
	variation %	...	4,2	3,5	3,0	3,8	4,4	5,1	4,5	4,6	3,5	1,8	1,8				
	\$ selon SCIAN									553,42	572,66	583,12	593,15				
	variation %										3,5	1,8	1,7				
Québec	\$	379,39	393,80	404,76	414,37	431,71	452,34	469,76	496,23	516,34	535,46	542,41	546,77				
	variation %	...	3,8	2,8	2,4	4,2	4,8	3,9	5,6	4,1	3,7	1,3	0,8				
	% Canada	99,1	98,8	98,1	97,5	97,9	98,2	97,0	98,0	97,5	97,7	97,2	96,2				
	\$ selon SCIAN									545,34	566,02	572,57	575,39				
	variation %										3,8	1,2	0,5				
	% Canada									98,5	98,8	98,2	97,0				
	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	83-89 90-99 83-00 99-04 (Variations annuelles moy.)					
Canada	\$	573,71	585,97	598,22	606,31	610,34	626,38										
	variation %	1,0	2,1	2,1	1,4	0,7	2,6								4,0	2,1	2,9
	\$ selon SCIAN	598,90	611,26	623,63	632,93	640,71	655,91	667,28	680,90	689,66	705,68						
	variation %	1,0	2,1	2,0	1,5	1,2	2,4	1,7	2,0	1,3	2,3						2,0
Québec	\$	549,62	554,33	564,92	571,68	571,32	584,47										
	variation %	0,5	0,9	1,9	1,2	-0,1	2,3								3,6	1,6	2,6
	% Canada	95,8	94,6	94,4	94,3	93,6	93,3										
	\$ selon SCIAN	579,34	584,46	594,15	602,08	605,71	616,28	627,58	644,64	656,50	670,44						2,1
	variation %	0,7	0,9	1,7	1,3	0,6	1,7	1,8	2,7	1,8	2,1						
	% Canada	96,73	95,62	95,27	95,13	94,54	93,96	94,05	94,67	95,19	95,01						

Source

Statistique Canada, CANSIM Tableau 281-0026

Note

Les données antérieures à 1983 sont inutilisables suite à une modification des méthodes d'enquête de Statistique Canada

SCIAN:

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, seul système utilisé après 2001.

Avec la signature de l'Accord de libre-échange en 1994, une nouvelle classification des activités économiques a été mise en place

Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) permet d'avoir une définition commune de

la structure des industries au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

TABLEAU 9A
DONNÉES SUR LE COMMERCE, CANADA, 1981-2004
(aux prix constants de 1997) (millions \$)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure	586 654	564 846	576 213	595 285	631 718	655 959	688 023	726 889	755 877	761 683	754 374	762 008	767 177	789 578
Dépenses privées	338 885	330 535	339 926	355 134	373 626	388 528	404 705	422 429	437 448	443 147	437 156	444 780	452 701	466 966
en % PIB	57,0	57,3	57,4	56,7	56,6	57,3	57,3	57,0	57,6	58,1	58,5	58,9	58,6	57,6
Dépenses publiques	136 226	138 950	141 342	142 963	149 200	151 887	153 932	161 024	165 534	171 631	176 638	178 568	178 686	176 508
en % PIB	22,9	24,1	23,8	22,8	22,6	22,4	21,8	21,7	21,8	22,5	23,6	23,7	23,1	21,8
Investissements privés	97 853	84 590	85 318	87 250	95 764	101 538	113 383	125 457	132 198	126 035	119 178	117 757	115 277	124 082
en % PIB	16,5	14,7	14,4	13,9	14,5	15,0	16,1	16,9	17,4	16,5	15,9	15,6	14,9	15,3
Investissements publics	12 106	12 620	12 276	12 902	14 486	14 737	15 335	16 121	17 975	19 268	20 555	20 631	20 355	21 863
en % PIB	2,0	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,4	2,5	2,7	2,7	2,6	2,7
Investissements totaux	109 959	97 210	97 594	100 152	110 250	116 275	128 718	141 578	150 173	145 303	139 733	138 388	135 632	145 945
en % PIB	18,5	16,9	16,5	16,0	16,7	17,2	18,2	19,1	19,8	19,1	18,7	18,3	17,6	18,0
Exportations	120 157	118 692	126 252	149 753	158 049	166 322	171 813	188 136	190 503	199 523	204 104	220 182	244 260	276 285
en % PIB	20,2	20,6	21,3	23,9	23,9	24,5	24,3	25,4	25,1	26,2	27,3	29,2	31,6	34,1
Importations	118 212	99 553	110 304	130 317	141 835	153 955	162 642	184 946	196 633	201 105	207 567	220 485	236 738	256 375
en % PIB	19,9	17,3	18,6	20,8	21,5	22,7	23,0	25,0	25,9	26,4	27,8	29,2	30,6	31,7
Produit intérieur brut	594 082	576 744	592 684	626 378	660 318	677 802	705 701	740 592	759 821	762 381	747 857	754 835	772 498	810 016

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Demande intérieure	795 748	813 705	857 292	881 815	919 915	958 386	989 220	1 020 052	1 058 891	1 104 016
Dépenses privées	476 949	488 939	510 695	524 939	545 196	567 550	583 452	603 914	623 149	645 885
en % PIB	57,3	57,9	57,9	57,1	56,2	55,6	56,2	56,3	56,8	57,1
Dépenses publiques	175 656	173 523	171 756	177 301	181 122	186 716	193 660	199 071	206 722	212 409
en % PIB	21,1	20,5	19,5	19,3	18,7	18,3	18,6	18,6	18,9	18,8
Investissements privés	121 922	130 571	154 737	159 552	170 311	179 480	184 900	187 581	196 956	212 395
en % PIB	14,7	15,4	17,5	17,4	17,6	17,6	17,8	17,5	18,0	18,8
Investissements publics	21 308	20 721	20 104	20 023	23 286	24 640	27 208	29 486	32 064	33 327
en % PIB	2,6	2,5	2,3	2,2	2,4	2,4	2,6	2,8	2,9	2,9
Investissements totaux	143 230	151 292	174 841	179 575	193 597	204 120	212 108	217 067	229 020	245 722
en % PIB	17,2	17,9	19,8	19,5	20,0	20,0	20,4	20,3	20,9	21,7
Exportations	301 259	319 072	348 604	380 307	419 529	458 446	443 409	447 847	440 209	466 600
en % PIB	36,2	37,8	39,5	41,4	43,3	44,9	42,7	41,8	40,1	41,3
Importations	272 299	288 221	331 271	348 427	376 462	409 054	388 696	394 477	410 320	446 486
en % PIB	32,7	34,1	37,5	37,9	38,8	40,1	37,4	36,8	37,4	39,5
Produit intérieur brut	832 138	845 157	882 734	919 000	969 242	1 020 258	1 039 017	1 071 815	1 096 437	1 130 960

Source

Statistique Canada: CANSIM Tableau 384-0002

TABLEAU 9B

DONNÉES SUR LE COMMERCE, ROC 1981-2004

(aux prix constants de 1997) (millions \$)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure	455 254	438 898	445 446	457 942	486 318	503 477	528 476	560 479	583 909	588 358	737 245	589 530	593 202	612 084
Dépenses privées	260 482	254 886	261 702	272 716	286 892	298 478	311 312	325 667	338 277	343 443	339 092	345 178	351 464	362 560
en % PIB	57,3	57,6	57,5	56,5	56,0	56,9	57,0	56,8	57,2	57,9	58,2	58,7	58,3	57,2
Dépenses publiques	101 365	104 166	106 052	107 476	112 616	113 603	115 985	121 390	125 017	129 905	133 832	134 707	134 907	133 117
en % PIB	22,3	23,5	23,3	22,3	22,0	21,7	21,2	21,2	21,1	21,9	23,0	22,9	22,4	21,0
Investissements privés	81 127	69 806	69 332	69 661	76 713	80 365	88 523	99 236	104 478	98 774	93 528	93 166	91 042	99 401
en % PIB	17,8	15,8	15,2	14,4	15,0	15,3	16,2	17,3	17,7	16,7	16,1	15,8	15,1	15,7
Investissements publics	9 674	10 386	9 784	10 134	10 972	11 482	12 199	12 664	14 019	15 133	16 094	16 233	15 665	16 885
en % PIB	2,1	2,3	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,4	2,6	2,8	2,8	2,6	2,7
Investissements totaux	90 801	80 192	79 116	79 795	87 685	91 847	100 722	111 900	118 497	113 907	109 622	109 399	106 707	116 286
en % PIB	20,0	18,1	17,4	16,5	17,1	17,5	18,4	19,5	20,0	19,2	18,8	18,6	17,7	18,4
Exp. internationales	93 195	93 191	99 719	119 057	127 229	133 813	141 310	153 388	154 696	161 135	166 464	180 197	198 646	222 321
en % PIB	20,5	21,1	21,9	24,7	24,8	25,5	25,9	26,7	26,2	27,2	28,6	30,6	33,0	35,1
Imp. internationales	92 157	78 263	86 600	102 346	110 467	121 245	128 228	145 877	154 251	156 191	161 377	173 533	185 674	204 577
en % PIB	20,3	17,7	19,0	21,2	21,6	23,1	23,5	25,4	26,1	26,3	27,7	29,5	30,8	32,3
Produit intérieur brut	454 951	442 329	455 446	482 581	512 209	524 687	546 000	573 649	591 272	593 012	582 292	587 965	602 815	633 409

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Demande intérieure	619 047	631 844	670 318	689 620	719 243	750 707	776 348	798 749	828 843	863 525
Dépenses privées	370 438	379 104	396 532	408 069	424 187	442 387	455 048	471 232	485 949	503 780
en % PIB	56,8	57,2	57,1	56,3	55,7	55,0	55,5	55,9	56,2	56,4
Dépenses publiques	133 023	131 089	130 731	135 668	138 382	142 715	148 047	151 816	157 819	162 717
en % PIB	20,4	19,8	18,8	18,7	18,2	17,7	18,0	18,0	18,3	18,2
Investissements privés	99 250	105 904	127 785	130 972	138 698	146 394	152 240	153 271	160 731	171 956
en % PIB	15,2	16,0	18,4	18,1	18,2	18,2	18,6	18,2	18,6	19,3
Investissements publics	16 448	15 814	15 270	14 910	17 976	19 211	21 013	22 430	24 344	25 072
en % PIB	2,5	2,4	2,2	2,1	2,4	2,4	2,6	2,7	2,8	2,8
Investissements totaux	115 698	121 718	143 055	145 882	156 674	165 605	173 253	175 701	185 075	197 028
en % PIB	17,7	18,4	20,6	20,1	20,6	20,6	21,1	20,8	21,4	22,1
Exp. internationales	244 324	259 100	282 910	308 148	337 529	365 061	355 565	360 045	355 338	379 502
en % PIB	37,5	39,1	40,7	42,5	44,3	45,4	43,3	42,7	41,1	42,5
Imp. internationales	218 381	230 239	264 913	277 547	298 012	323 306	309 159	315 232	328 475	357 101
en % PIB	33,5	34,7	38,2	38,3	39,1	40,2	37,7	37,4	38,0	40,0
Produit intérieur brut	652 368	662 651	694 311	724 328	762 142	804 048	820 493	843 678	864 056	893 190

Source

Tableau 9A et 9C

TABLEAU 9C
DONNÉES SUR LE COMMERCE, QUÉBEC, 1981-2004
(aux prix constants de 1997) (millions \$)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure	131 400	125 948	130 767	137 343	145 400	152 482	159 547	166 410	171 968	173 325	17 129	172 478	173 975	177 494
Dépenses privées	78 403	75 649	78 224	82 418	86 734	90 050	93 393	96 762	99 171	99 704	98 064	99 602	101 237	104 406
en % PIB	56,4	56,3	57,0	57,3	58,6	58,8	58,5	58,0	58,8	58,9	59,2	59,7	59,7	59,1
Dépenses publiques	34 861	34 784	35 290	35 487	36 584	38 284	37 947	39 634	40 517	41 726	42 806	43 861	43 779	43 391
en % PIB	25,1	25,9	25,7	24,7	24,7	25,0	23,8	23,7	24,0	24,6	25,9	26,3	25,8	24,6
Investissements privés	16 726	14 784	15 986	17 589	19 051	21 173	24 860	26 221	27 720	27 261	25 650	24 591	24 235	24 681
en % PIB	12,0	11,0	11,6	12,2	12,9	13,8	15,6	15,7	16,4	16,1	15,5	14,7	14,3	14,0
Investissements publics	2 432	2 234	2 492	2 768	3 514	3 255	3 136	3 457	3 956	4 135	4 461	4 398	4 690	4 978
en % PIB	1,7	1,7	1,8	1,9	2,4	2,1	2,0	2,1	2,3	2,4	2,7	2,6	2,8	2,8
Investissements totaux	19 158	17 018	18 478	20 357	22 565	24 428	27 996	29 678	31 676	31 396	30 111	28 989	28 925	29 659
en % PIB	13,8	12,7	13,5	14,2	15,2	16,0	17,5	17,8	18,8	18,5	18,2	17,4	17,0	16,8
Exp. Internationales	26 962	25 501	26 533	30 696	30 820	32 509	30 503	34 748	35 807	38 388	37 640	39 985	45 614	53 964
en % PIB	19,4	19,0	19,3	21,3	20,8	21,2	19,1	20,8	21,2	22,7	22,7	24,0	26,9	30,6
Imp. Internationales	26 055	21 290	23 704	27 971	31 368	32 710	34 414	39 069	42 382	44 914	46 190	46 952	51 064	51 798
en % PIB	18,7	15,8	17,3	19,5	21,2	21,4	21,5	23,4	25,1	26,5	27,9	28,1	30,1	29,3
Produit intérieur brut	139 131	134 415	137 238	143 797	148 109	153 115	159 701	166 943	168 549	169 369	165 565	166 870	169 683	176 607

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Demande intérieure	176 701	181 861	186 974	192 195	200 672	207 679	212 872	221 303	230 048	240 491
Dépenses privées	106 511	109 835	114 163	116 870	121 009	125 163	128 404	132 682	137 200	142 105
en % PIB	59,2	60,2	60,6	60,0	58,4	57,9	58,8	58,2	59,0	59,8
Dépenses publiques	42 633	42 434	41 025	41 633	42 740	44 001	45 613	47 255	48 903	49 692
en % PIB	23,7	23,3	21,8	21,4	20,6	20,4	20,9	20,7	21,0	20,9
Investissements privés	22 672	24 667	26 952	28 580	31 613	33 086	32 660	34 310	36 225	40 439
en % PIB	12,6	13,5	14,3	14,7	15,3	15,3	14,9	15,0	15,6	17,0
Investissements publics	4 860	4 907	4 834	5 113	5 310	5 429	6 195	7 056	7 720	8 255
en % PIB	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,5	2,8	3,1	3,3	3,5
Investissements totaux	27 532	29 574	31 786	33 693	36 923	38 515	38 855	41 366	43 945	48 694
en % PIB	15,3	16,2	16,9	17,3	17,8	17,8	17,8	18,1	18,9	20,5
Exp. Internationales	56 935	59 972	65 694	72 159	82 000	93 385	87 844	87 802	84 871	87 098
en % PIB	31,7	32,9	34,9	37,1	39,6	43,2	40,2	38,5	36,5	36,6
Imp. Internationales	53 918	57 982	66 358	70 880	78 450	85 748	79 537	79 245	81 845	89 385
en % PIB	30,0	31,8	35,2	36,4	37,9	39,7	36,4	34,7	35,2	37,6
Produit intérieur brut	179 770	182 506	188 423	194 672	207 100	216 210	218 524	228 137	232 381	237 770

Source
Statistique Canada: CANSIM Tableau 384-0002

TABLEAU 9D

COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC, 1981-2004

(aux prix constants de 1997) (millions \$)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Exportations totales	61 087	56 454	58 317	62 869	64 407	66 375	66 916	73 897	75 499	77 629	74 257	75 293	80 859	88 286
en % PIB	43,9	42,0	42,5	43,7	43,5	43,3	41,9	44,3	44,8	45,8	44,9	45,1	47,7	50,0
Exportations vers le ROC	34 125	30 953	31 784	32 173	33 587	33 866	36 413	39 149	39 692	39 241	36 617	35 308	35 245	34 322
en % PIB	24,5	23,0	23,2	22,4	22,7	22,1	22,8	23,5	23,5	23,2	22,1	21,2	20,8	19,4
Exportations internationales	26 962	25 501	26 533	30 696	30 820	32 509	30 503	34 748	35 807	38 388	37 640	39 985	45 614	53 964
en % PIB	19,4	19,0	19,3	21,3	20,8	21,2	19,1	20,8	21,2	22,7	22,7	24,0	26,9	30,6
Importations totales	56 815	48 711	53 004	60 133	63 873	66 718	70 212	76 822	81 361	81 856	79 802	79 674	85 350	87 669
en % PIB	40,8	36,2	38,6	41,8	43,1	43,6	44,0	46,0	48,3	48,3	48,2	47,7	50,3	49,6
Importations du ROC	30 760	27 421	29 300	32 162	32 505	34 008	35 798	37 753	38 979	36 942	33 612	32 722	34 286	35 871
en % PIB	22,1	20,4	21,3	22,4	21,9	22,2	22,4	22,6	23,1	21,8	20,3	19,6	20,2	20,3
Importations internationales	26 055	21 290	23 704	27 971	31 368	32 710	34 414	39 069	42 382	44 914	46 190	46 952	51 064	51 798
en % PIB	18,7	15,8	17,3	19,5	21,2	21,4	21,5	23,4	25,1	26,5	27,9	28,1	30,1	29,3
Produit intérieur brut	139 131	134 415	137 238	143 797	148 109	153 115	159 701	166 943	168 549	169 369	165 565	166 870	169 683	176 607

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Exportations totales	92 640	94 705	103 130	109 749	122 280	135 539	132 057	132 004	130 607	133 705
en % PIB	51,5	51,9	54,7	56,4	59,0	62,7	60,4	57,9	56,2	56,2
Exportations vers le ROC	35 705	34 733	37 436	37 590	40 280	42 154	44 213	44 202	45 736	46 607
en % PIB	19,9	19,0	19,9	19,3	19,4	19,5	20,2	19,4	19,7	19,6
Exportations internationales	56 935	59 972	65 694	72 159	82 000	93 385	87 844	87 802	84 871	87 098
en % PIB	31,7	32,9	34,9	37,1	39,6	43,2	40,2	38,5	36,5	36,6
Importations totales	89 982	94 997	103 433	108 634	118 479	130 186	123 375	123 636	129 388	137 294
en % PIB	50,1	52,1	54,9	55,8	57,2	60,2	56,5	54,2	55,7	57,7
Importations du ROC	36 064	37 015	37 075	37 754	40 029	44 438	43 838	44 391	47 543	47 909
en % PIB	20,1	20,3	19,7	19,4	19,3	20,6	20,1	19,5	20,5	20,1
Importations internationales	53 918	57 982	66 358	70 880	78 450	85 748	79 537	79 245	81 845	89 385
en % PIB	30,0	31,8	35,2	36,4	37,9	39,7	36,4	34,7	35,2	37,6
Produit intérieur brut	179 770	182 506	188 423	194 672	207 100	216 210	218 524	228 137	232 381	237 770

Source

Statistique Canada: CANSIM Tableau 384-0002

TABLEAU 10A
CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAUX TECHNOLOGIQUES, CANADA 1990-2004

En millions de \$	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Haute technologie	11 856	12 872	12 972	13 789	16 849	21 305	22 929	24 666	34 748	37 932	52 135	44 471	37 935	35 414	36 735
% Variation	31,6	8,6	0,8	6,3	22,2	26,4	7,6	7,6	40,9	9,2	37,4	-14,7	-14,7	-6,6	3,7
Moyenne-haute technologie	50 638	48 445	55 818	68 379	84 171	94 315	95 485	106 064	115 181	134 554	139 683	135 225	139 151	127 737	135 805
% Variation	1,4	-4,3	15,2	22,5	23,1	12,1	1,2	11,1	8,6	16,8	3,8	-3,2	2,9	-8,2	6,3
Moyenne-faible technologie	19 301	18 846	20 397	23 316	27 425	33 572	36 842	38 663	42 476	43 506	50 672	51 612	54 612	53 579	61 594
% Variation	8,5	-2,4	8,2	14,3	17,6	22,4	9,7	4,9	9,9	2,4	16,5	1,9	5,8	-1,9	15,0
Faible technologie	30 798	29 088	33 013	38 852	46 322	57 000	56 554	60 022	68 385	75 232	81 627	79 853	79 732	74 479	80 793
% Variation	1,9	-5,6	13,5	17,7	19,2	23,1	-0,8	6,1	13,9	10,0	8,5	-2,2	-0,2	-6,6	8,5
Total	112 593	109 251	122 200	144 336	174 767	206 192	211 810	229 415	260 790	291 224	324 117	311 161	311 430	291 209	314 927
% Variation	5,3	-3,0	11,9	18,1	21,1	18,0	2,7	8,3	13,7	11,7	11,3	-4,0	0,1	-6,5	8,1

Source: Institut de la statistique du Québec 2005

TABLEAU 10B
CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAU TECHNOLOGIQUES, ROC 1990-2004

En millions de \$	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Haute technologie	6 393	7 207	7 333	7 228	9 846	12 767	13 059	14 049	20 722	21 993	28 808	24 789	20 948	18 602	20 768
% Variation	31,6	12,7	1,7	-1,4	36,2	29,7	2,3	7,6	47,5	6,1	31,0	-14,0	-15,5	-11,2	11,6
% Canada	53,9	56,0	56,5	52,4	58,4	59,9	57,0	57,0	59,6	58,0	55,3	55,7	55,2	52,5	56,5
Moyenne-haute technologie	46 225	44 997	52 604	61 981	75 615	85 289	87 309	97 209	105 452	124 434	128 262	124 304	128 343	118 447	125 071
% Variation	1,4	-2,7	16,9	17,8	22,0	12,8	2,4	11,3	8,5	18,0	3,1	-3,1	3,2	-7,7	5,6
% Canada	91,3	92,9	94,2	90,6	89,8	90,4	91,4	91,7	91,6	92,5	91,8	91,9	92,2	92,7	92,1
Moyenne-faible technologie	13 952	13 527	14 541	16 451	18 698	22 615	25 714	26 857	31 047	31 786	37 825	38 177	40 801	40 445	46 492
% Variation	8,5	-3,0	7,5	13,1	13,7	20,9	13,7	4,4	15,6	2,4	19,0	0,9	6,9	-0,9	15,0
% Canada	72,3	71,8	71,3	70,6	68,2	67,4	69,8	69,5	73,1	73,1	74,6	74,0	74,7	75,5	75,5
Faible technologie	23 754	22 001	24 942	29 144	35 248	43 102	41 871	44 275	49 992	55 475	60 196	58 004	58 073	54 171	59 161
% Variation	1,9	-7,4	13,4	16,8	20,9	22,3	-2,9	5,7	12,9	11,0	8,5	-3,6	0,1	-6,7	9,2
% Canada	77,1	75,6	75,6	75,0	76,1	75,6	74,0	73,8	73,1	73,7	73,7	72,6	72,8	72,7	73,2
Total	90 324	87 732	99 420	114 804	139 407	163 773	167 953	182 390	207 213	233 688	255 091	245 274	248 165	231 665	251 492
% Variation	...	-2,9	13,3	15,5	21,4	17,5	2,6	8,6	13,6	12,8	9,2	-3,8	1,2	-6,6	8,6
% Canada	80,2	80,3	81,4	79,5	79,8	79,4	79,3	79,5	79,5	80,2	78,7	78,8	79,7	79,6	79,9

Source: Institut de la statistique du Québec 2005

TABLEAU 10C

COISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAU TECHNOLOGIQUES, QUÉBEC 1990-2004

En millions de \$	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Haute technologie	5 463	5 665	5 639	6 561	7 003	8 538	9 870	10 617	14 026	15 939	23 327	19 682	16 987	16 812	15 967
% Variation	49,4	3,7	-0,5	16,4	6,7	21,9	15,6	7,6	32,1	13,6	46,4	-15,6	-13,7	-1,0	-5,0
% Canada	46,1	44,0	43,5	47,6	41,6	40,1	43,0	43,0	40,4	42,0	44,7	44,3	44,8	47,5	43,5
Moyenne-haute technologie	4 413	3 448	3 214	6 398	8 556	9 026	8 176	8 855	9 729	10 120	11 421	10 921	10 808	9 290	10 734
% Variation	-1,8	-21,9	-6,8	99,1	33,7	5,5	-9,4	8,3	9,9	4,0	12,9	-4,4	-1,0	-14,0	15,5
% Canada	8,7	7,1	5,8	9,4	10,2	9,6	8,6	8,3	8,4	7,5	8,2	8,1	7,8	7,3	7,9
Moyenne-faible technologie	5 349	5 319	5 856	6 865	8 727	10 957	11 128	11 806	11 429	11 720	12 847	13 435	13 811	13 134	15 102
% Variation	-4,1	-0,6	10,1	17,2	27,1	25,6	1,6	6,1	-3,2	2,5	9,6	4,6	2,8	-4,9	15,0
% Canada	27,7	28,2	28,7	29,4	31,8	32,6	30,2	30,5	26,9	26,9	25,4	26,0	25,3	24,5	24,5
Faible technologie	7 044	7 087	8 071	9 708	11 074	13 898	14 683	15 747	18 393	19 757	21 431	21 849	21 659	20 308	21 632
% Variation	1,5	0,6	13,9	20,3	14,1	25,5	5,6	7,2	16,8	7,4	8,5	2,0	-0,9	-6,2	6,5
% Canada	22,9	24,4	24,4	25,0	23,9	24,4	26,0	26,2	26,9	26,3	26,3	27,4	27,2	27,3	26,8
Total	22 269	21 519	22 780	29 532	35 360	42 419	43 857	47 025	53 577	57 536	69 026	65 887	63 265	59 544	63 435
% Variation	7,8	-3,4	5,9	29,6	19,7	20,0	3,4	7,2	13,9	7,4	20,0	-4,5	-4,0	-5,9	6,5
% Canada	19,8	19,7	18,6	20,5	20,2	20,6	20,7	20,5	20,5	19,8	21,3	21,2	20,3	20,4	20,1

Source: Institut de la statistique du Québec 2005

TABLEAU 10D
CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAU TECHNOLOGIQUE, %, 1990-2004

	Canada	ROC	Québec
Haute technologie			
1990-1994	42,1	54,0	28,2
1995-1999	78,0	72,3	86,7
2000-2004	-29,5	-27,9	-31,6
1990-2004	209,8	224,9	192,3
Faible technologie			
1990-1994	50,4	48,4	57,2
1995-1999	32,0	28,7	42,2
2000-2004	-1,0	-1,7	0,9
1990-2004	162,3	149,1	207,1
Total			
1990-1994	55,2	54,3	58,8
1995-1999	41,2	42,7	35,6
2000-2004	-2,8	-1,4	-8,1
1990-2004	179,7	178,4	184,9

Source: Tableau 10A, 10B et 10C